



SYSTEME DES NATIONS UNIES AU BURUNDI

**PLAN CADRE DES NATIONS UNIES
POUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT
DU BURUNDI 2012 - 2016**

Décembre 2012



PLAN CADRE DES NATIONS UNIES POUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT DU BURUNDI 2012 - 2016



SYSTEME DES NATIONS UNIES AU BURUNDI

PLAN CADRE DES NATIONS UNIES POUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT DU BURUNDI 2012 - 2016

Décembre 2012



Avant -propos

Depuis la mise en place des institutions démocratiques issues des élections de 2005, le Burundi a fait des progrès importants en matière de reconstruction et de relance du développement. Le processus électoral de 2010 a marqué un pas significatif dans le renforcement de la culture démocratique dans le pays et a ramené la confiance des partenaires et amis du Burundi qui, depuis lors, ont accompagné le Gouvernement et le peuple burundais sur la voie du développement durable.

Depuis 2010, le Burundi s'est engagé dans un exercice de réflexion prospective pour développer un outil de prévention des conflits et d'orientation des programmes de développement à long terme. **La Vision 2025**, résultat des consultations de toutes les couches de la population burundaise ainsi que des partenaires extérieurs, est un instrument de planification du développement à long terme qui va guider les politiques et les stratégies en matière de développement durable.

C'est dans la logique des orientations formulées dans la Vision Burundi 2025 que le **Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté deuxième génération (CSLP II)** a été élaboré par le Gouvernement, en suivant une démarche inclusive qui a permis un large consensus au niveau de tous les partenaires, afin de répondre aux nouveaux défis émergents ainsi qu'à ceux qui n'ont pas pu être relevés à travers la mise en œuvre du CSLP I. Le CSLP II est ainsi le seul cadre de référence pour la définition des priorités de l'action gouvernementale sur la période 2012-2016 et pour le choix des orientations stratégiques pour les partenaires au développement du Burundi.

En réponse aux nouvelles priorités nationales, le Système des Nations Unies au Burundi a procédé à la révision de sa Stratégie Intégrée d'Appui des Nations Unies 2010-2014 dans le but non seulement d'aligner les priorités et le cycle programmatique des Nations Unies au cadre national de planification, mais aussi afin d'accroître la conformité des interventions des Nations Unies aux principes de la Déclaration de Paris et à la Politique Nationale de l'Aide Publique au Développement adoptée en novembre 2011 par le Gouvernement du Burundi. L'UNDAF se présente comme la réponse des Nations Unies à la conférence des partenaires au développement du Burundi tenue les 29 et 30 Octobre 2012 à Genève, conférence au cours de laquelle le Burundi a reçu l'adhésion de ses partenaires pour l'accompagner dans ses priorités de gouvernance et de développement économique et social.

La nouvelle stratégie appelée Plan Cadre d'Assistance des Nations Unies au Burundi (UNDAF) et qui couvre la période 2012-2016, a également fait l'objet de larges consultations en premier lieu avec le Gouvernement qui a orienté et guidé les réflexions sur les différents résultats pouvant contribuer le mieux aux priorités nationales. Les consultations ont été menées de même avec les différents partenaires pour trouver des points de synergie et de complémentarité. Toutes ces consultations permettront de mieux saisir et d'exploiter les opportunités de partenariat stratégique avec les principales organisations qui appuient le Burundi. Ceci permettra également une meilleure coordination des interventions et un impact plus accru du travail de la Communauté Internationale et des acteurs nationaux.

L'UNDAF 2012-2016 a pris en compte les principes de programmation dont la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), l'Approche basée sur les Droits de la Personne Humaine et le Genre afin d'assurer la cohérence avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Le document prend en compte les quatre axes du CSLP II en les regroupant dans trois (3) grands domaines assortis de résultats pour lesquels les Nations Unies ont un avantage comparatif afin de contribuer au développement durable et équitable et apporter le changement légitime souhaité par le peuple Burundais.

Le Gouvernement du Burundi et les Nations Unies s'engagent à travers le présent UNDAF, à renforcer leur collaboration dans un partenariat de redevabilité mutuelle pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Pour le Gouvernement du Burundi
Monsieur Laurent Kavakure

Ministre des Relations Extérieures
et de la Coopération Internationale



Pour les Nations Unies
Monsieur Parfait Onanga Anyanga

Représentant Spécial du Secrétaire
Général des Nations Unies au Burundi

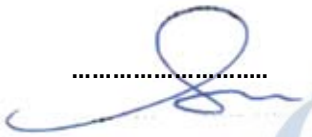


Déclaration de mission du Système des Nations Unies au Burundi

L'équipe Intégrée des Nations Unies, s'inspirant de la vision nationale et travaillant en synergie, s'engage à appuyer le renforcement de l'état de droit, la consolidation de la bonne gouvernance et la promotion de l'égalité du genre, la transformation de l'économie burundaise pour une croissance soutenue et créatrice d'emplois, l'amélioration des taux d'accès et de la qualité des services de base et le renforcement du socle de la protection sociale afin que chaque burundaise et burundais devienne un acteur de la paix et du développement durable et équitable.

Agences Résidentes

Rosine Sori-Coulibaly
Coordonnateur
Résident du SNU



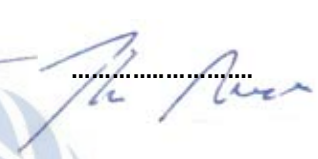
Mohamed Hama Garba
Représentant de la
FAO



Haidara Hamed
Directeur de Pays du
FIDA



Jean-Luc Marx
Représentant de
l'OHCDH



Joseph Waogodo Cabore
Représentant
de l'OMS



Jean-Claude Muenda
Représentant de l'ONU
Femmes



Rosemeire Munhoz
Coordonnatrice Pays
de l'ONUSIDA



Bienvenu Djossa
Représentant
du PAM



Xavier Michon
Directeur de Pays
du PNUD



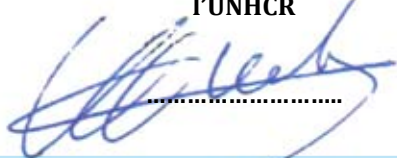
Alaphia Wright
Directeur a.i. du Bureau de
l'UNESCO



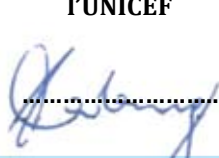
Ismaila Mbengue
Représentant
de l'UNFPA



Catherine Huck
Représentante de
l'UNHCR

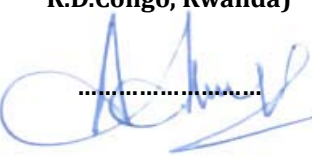


Johannes Wedenig
Représentant de
l'UNICEF



Agences Non Résidentes (ANR)

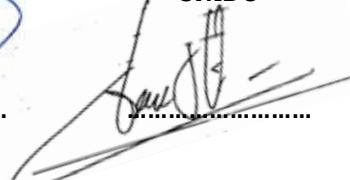
Toudjida N. Andemel
Directeur du BIT
(Burundi, Congo,
R.D.Congo, Rwanda)



Marc Bichler
Secrétaire Exécutif
UNCDF



Jean Bakole
Directeur Régional
UNIDO



Flavia Pansieri.
Coordinateur Exécutif
du Programme VNU

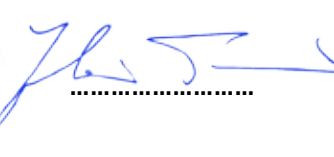


Table des matières

Avant-propos.....	5
Déclaration de mission.....	6
Sigles et abréviations.....	8
Burundi – Profil de Pays.....	12
I. Introduction.....	15
I – 1. Contexte.....	15
I – 2. Processus de révision de l’UNDAF 2010-2014.....	15
I – 3. Résultats atteints avec UNDAF+ 2010 – 2014.....	18
Axe I : Dans le domaine de la planification stratégique et de la coordination :.....	18
Axe II : Dans le domaine du relèvement communautaire et de la réinsertion :.....	18
Axe III : Dans le domaine de la réconciliation, la promotion et protection des droits de la personne humaine.....	19
Axe IV : Dans le domaine de la gouvernance démocratique.....	19
I – 4. Leçons apprises de la mise en œuvre de l’UNDAF+ 2010 – 2014.....	20
II. Résultats planifiés de l’UNDAF 2012 – 2016.....	23
II – 1. Axe 1 : Renforcement de l’état de droit, consolidation de la bonne gouvernance et promotion de l’égalité du genre.....	23
II – 2. Axe 2 : Transformation de l’économie burundaise pour une croissance soutenue et créatrice d’emplois.....	23
II – 3. Axe 3 : Amélioration des taux d’accès et de la qualité des services de base et renforcement du socle de la protection sociale.....	24
III. Ressources estimatives.....	28
IV. Mise en œuvre de l’UNDAF 2012 – 2016.....	32
IV – 1. Les principes directeurs.....	32
IV – 2. Services fournis à travers les programmes de l’UNDAF 2012-2016.....	33
IV – 3. Modalités de mise en œuvre des programmes.....	34
IV – 4. Les organes de gestion et de mise en œuvre.....	34
IV – 5. Communication et coordination.....	36
V. Suivi et évaluation de l’UNDAF 2012 – 2016.....	39
VI. Conclusion.....	43
Annexes.....	46
Annexe I : Matrices des résultats et de suivi et évaluation.....	45
Annexe 2: Liste des participants aux différentes sessions de planification.....	76

Sigles et abréviations

- ACE : Agent Communautaire d'Exécution
- AGR : Activités Génératrices de Revenu
- ARV : Antiretroviral drugs
- BAD/BAfD : Banque Africaine de Développement
- BG : Bonne Gouvernance
- BIT : Bureau International du Travail
- BM : Banque Mondiale
- BNUB : Bureau des Nations Unies au Burundi
- BRB : Banque de la République du Burundi
- CA : Conseil d'Administration ou Chiffre d'Affaires
- CAP : Connaissances Aptitudes et Pratiques
- CCM : Country Coordinating Mechanism
- CDF : Centre de Développement Familial
- CDS : Centre de Santé
- CECI : Commission Electorale Communale Indépendante
- CENI : Commission Electorale Nationale Indépendante
- CEPI : Commission Electorale Provinciale Indépendante
- CFPJ : Centre de Formation Professionnelle pour les Jeunes
- CICR : Comité Internationale de la Croix Rouge
- CMS : Comité Mixte de Sécurité
- CNCA : Comité National de Coordination des Aides
- CNDS : Conseil National de Dialogue Social
- CNIDH : Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme
- CNLS : Conseil National de Lutte contre le SIDA
- CNS : Conseil National de Sécurité
- CNTB : Commission Nationale des Terres et autres Biens
- CPAP : Country Program Action Plan
- CPC : Comité de Pilotage Conjoint
- CPD : Country Program Document
- CPF : Code des Personnes et de la Famille
- CPSD : Cadre de Partenariat pour la Santé et le Développement
- CSLP I : Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté première génération
- CSLP II : Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté deuxième génération
- CVR : Commission Vérité et Réconciliation
- DFID : Department for International Development (UK aid)
- DGAP : Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire

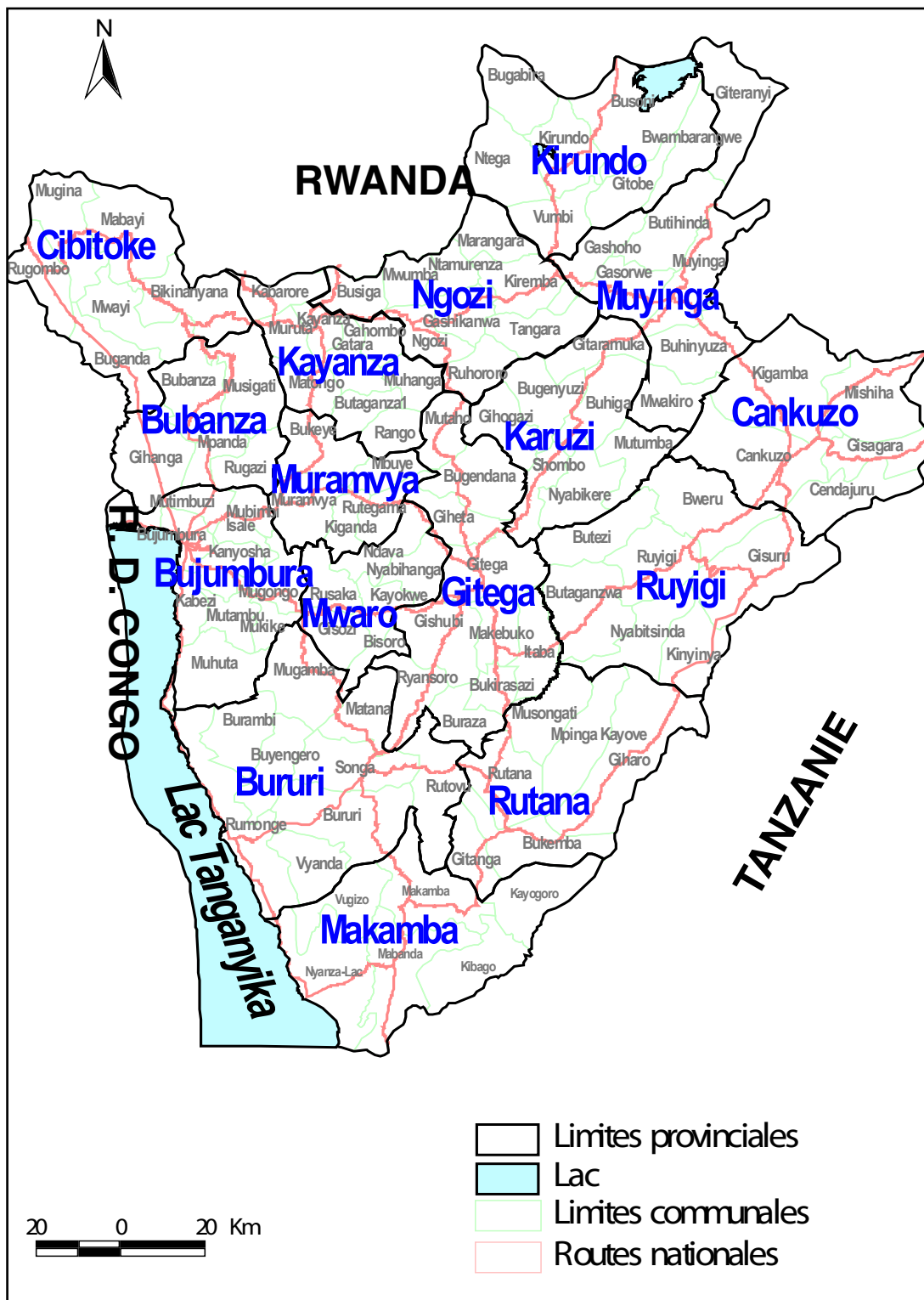
DH : Droits Humains
 DIJE : Développement Intégré du Jeune Enfant
 DRM : Disaster Risk Management
 DRR : Disaster Risk Reduction
 EDS : Enquête Démographique et de Santé
 ENA : Ecole Nationale d'Administration
 EPMB : Enquête Permanente auprès des Ménages du Burundi
 FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
 FDN : Forces de Défense Nationale
 FIDA : Fonds International de Développement Agricole
 FMI : Fonds Monétaire International
 GAVI : Global Alliance for Vaccines and Immunization
 GCP : Groupe de Coordination des Partenaires
 GISE : Groupe Intégré Suivi-Evaluation
 HACT : Harmonized Approach to Cash Transfer
 ICM : International Confederation of Midwives
 IDH : Indice de Développement Humain
 IGE : Inspection Générale de l'Etat
 IMIS : Integrated Management Information System
 IPC : Indice des Prix à la Consommation
 ISTEEBU : Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi
 JICA : Agence Japonaise de Coopération Internationale
 JT : Justice de Transition
 KfW : Kreditanstalt fuer Wiederaufbau
 MDNAC : Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants
 MEBSEMFPFA : Ministère de l'Enseignement de Base et Secondaire, de l'Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation
 MEEATU : Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme
 MEM : Ministère de l'Energie et des Mines
 MESRS : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
 MINAGRIE : Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
 MSPLS : Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA
 Ministère de la SNDPHG : Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre
 MoI : Index Mo Ibrahim
 MSP : Ministère de la Sécurité Publique
 NAM : Needs Assessment Mission
 NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
 NU : Nations Unies

OEV : Orphelins et Enfants Vulnérables
OHCDH : Office du Haut Commissaire aux Droits de l'Homme
OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
OMT : Operations Management Team
ONG : Organisation Non Gouvernementale
ONU Femmes : l'Entité des Nations Unies pour l'Égalité des Sexes et l'Autonomisation des Femmes
ONUSIDA : Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
OSC : Organisation de la Société Civile
PACE : Projet d'Appui au Cycle Electorale (au Burundi)
PAM : Programme Alimentaire Mondial
PCIME : Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfance
PEV : Programme Elargi de Vaccination
PF : Planification Familiale
PIB : Produit Intérieur Brut
PMA : Pays les Moins Avancés
PME : Petites et Moyennes Entreprises
PMI : Petites et Moyennes Industries
PMT : Program Management Team
PN : Police Nationale
PNDS II : Programme National de Développement de la Santé
PNRA : Programme National de Réforme Administrative
PNSR : Programme National de Santé de la Reproduction
PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement
PP : Pouvoirs Publics
PTF : Partenaires Techniques et Financiers
PTME : Prévention de la Transmission du VIH/SIDA de la Mère à l'Enfant
RAC : Revue Annuelle Conjointe
RDExC : Rapatriés, Déplacés et Ex-Combattants
RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RIM : Réseau des Institutions de Micro-Finance
RIO+20 : Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable
RSC : Regional Service Center
SC : Société Civile
SEP : Secrétariat Exécutif Permanent
SIDA : Syndrome de l'Immunodéficience Acquise
SMI (Service de SMI) : Santé Maternelle et Infantile

SNBG : Stratégie Nationale pour la Bonne Gouvernance
 SNIS : Système National d'Information Sanitaire
 SNR : Service National des Renseignements
 SNU : Système des Nations Unies
 SONU : Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence
 SONUB : Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence de Base
 SONUC : Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence Complets
 SR : Santé de la Reproduction
 SRC : Service de Reconstruction Communautaire
 SWOT : acronyme dérivé de l'anglais. Pour Strengths (forces), Weaknesses (faiblesses), Opportunities (opportunités), Threats (menaces)
 TI : Transparency International
 TICs : Technologies de l'Information et de la Communication
 TOKTEN : Transfer of Knowledge Through Expatriate Nationals
 TS : Tribunal Spécial
 UE : Union Européenne
 UNDAF : Stratégie Intégrée d'appui des Nations Unies ou Plan Cadre d'Assistance des Nations Unies
 UNDG : Groupe des Nations Unies pour le Développement
 UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
 UNFPA : Fonds des Nations Unies pour la Population
 UNGASS : United Nations General Assembly Special Session
 UN HABITAT : Programme des Nations Unies pour l'Habitat
 UNHCR : Organisation des Nations Unies pour les Réfugiés
 UNICEF : Organisation des Nations Unies pour l'Enfance
 UNIMT : UN Integrated Management Team
 USAID : United States Agency for International Development
 VAR : Vaccin Anti Rougeole
 VBG : Violences Basées sur le Genre
 VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine
 VRI : Villages Ruraux Intégrés
 WASH : Water, Sanitation and Hygiene/Hygiène, Eau et Assainissement

BURUNDI - PROFIL DE PAYS

Carte administrative du Burundi



Informations générales	
Nom du Pays	Burundi
Capitale	Bujumbura
Superficie	27 834 km ² , dont Terrain : 25 134 km ² et Lacs : 2 700 km ²
Climat	Tropical ; hauts plateaux avec variation considérable d'altitude (772 m à 2,670 m au-dessus du niveau de la mer); température moyenne annuelle varie de 17 à 30 degrés centigrade ; moyenne annuelle des précipitations 1500 mm
Indicateurs sociaux	
Population (2012) projections démographiques 2008-2030	8,911,527, habitants (49,2% hommes et 50,8% femmes)
	Densité : 320 hab/km ²
	Taux de croissance (entre 1990 et 2008) : 2,4%
	Taux de fécondité : 6,4 enfants par femme
	Structure de l'âge : <ul style="list-style-type: none"> - Moins de 15 ans : 46 % - Moins de 20 ans : 56 % - Entre 15 et 59 ans : 51,3 % - Plus de 60 ans : 4,2 %
	Espérance de vie à la naissance : 49,6 ans
	Population urbaine en % : 10,1%
Population en-dessous du seuil national de pauvreté (Enquête QUIBB 2006)	67%
Classement sur l'Indice du Développement Humain (RMDH 2011)	185 ^e place sur 187
Taux net de scolarisation primaire	Année 2010/11 : 96,1%
Taux d'achèvement du primaire	Année 2010/11 : 51,3%
Taux de transition du primaire au secondaire	Année 2010/11 : 40%
Taux brut de scolarisation au secondaire	Année 2010/11 : 26,7%
Parité filles/garçons	Primaire (année 2010/11) : 102 % Secondaire (année 2011) : 76%
Taux d'alphabétisation des hommes et femmes âgés de 15 à 24 ans	Année 2010 : 77,6%
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	EDS 2010 : 96 pour 1000 naissances vivantes
Taux de mortalité maternelle	EDS 2010 : 500 pour 100 000 naissances vivantes
Taux d'accouchement dans les centres de santé	Année 2011 : 64,4%
Taux de prévalence du VIH/SIDA (15-49 ans)	Année 2010 : 1,4%
Taux de couverture en eau potable (CSLP II)	Milieu urbain (Année 2008) : 83 % Milieu rural (Année 2008) : 71 %
Proportion de sièges occupés par des femmes au Parlement national	Année 2010 : 32%
Indicateurs économiques	
PIB (2011, FMI)	2,4 milliards de dollars américains <ul style="list-style-type: none"> - Secteur primaire : 43 % - Secteur secondaire : 16 % - Secteur tertiaire : 35 %
	Taux de croissance en 2011 : 4,2% et en 2012 : 4,5%
Ressources budgétaires (2012)	1 123 milliards de Fbu dont : <ul style="list-style-type: none"> - Ressources internes : 560 milliards de Fbu - Ressources externes : 523 milliards de Fbu
Taux d'inflation	12% en 2011 et 16% en 2012
Taux de change (Septembre 2012)	1\$US : 1 474 Fbu
Classement Doing Business	2012 : 169 ^e sur 183 ; 2013 : 159 ^e sur 185
Taux de couverture des importations par les exportations	Année 2010 : 20 % Année 2011 : 16 %

Sources : CSLP II; RMDH 2011; RGHP 2008; EDS 2010; Doing Business (2012 et 2013); Bulletins de la BRB



Le Burundi s'est engagé sur la voie de la construction d'une nation paisible et réconciliée



I. Introduction

I - 1. Contexte

La longue crise qu'a connue le Burundi durant les dernières décennies avec des conflits politiques répétitifs et une insécurité généralisée a eu un impact très lourd sur tous les secteurs socio-économiques du pays. Ceci se traduit par la paupérisation accrue de la population, la déperdition des fondements sociaux et culturels, la destruction d'infrastructures socio-économiques ainsi que l'affaiblissement de l'administration et du système de gouvernance du pays. La production agricole a régressé d'environ un tiers pendant que la population augmente à des taux élevés, estimés en moyenne à 2,5% par an sur la période 1990-2008 (Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2008). Selon les données de l'IDH 2011, le Burundi occupe 185ème rang sur 187 pays classés et se caractérise par un taux de malnutrition chronique parmi les plus élevés du monde (58% chez les enfants de moins de 5 ans, selon l'EDS 2010).

Les négociations inter-burundaises entre les différents protagonistes ayant abouti à la signature des accords d'Arusha en août 2000 ont beaucoup contribué à la stabilisation de la vie sociopolitique du pays notamment par la signature des accords de cessez-le-feu avec les différents mouvements armés, le retour des réfugiés, la démobilisation, réinsertion et réintégration des ex-combattants et des membres des anciennes forces armées, la libération et la réintégration dans leurs familles des enfants enrôlés dans les mouvements armés ainsi que le désarmement de la population civile.

Dans son protocole III, l'Accord d'Arusha demande au Gouvernement de transition « d'entreprendre, avec l'appui de la communauté internationale, un programme de reconstruction matérielle et politique dans une approche globale qui intègre la réhabilitation, la consolidation de la paix, la promotion des droits et libertés de la personne humaine¹, la croissance économique et le développement à long terme ». Depuis lors, le Burundi s'est engagé sur la voie du renforcement de la paix à travers la stabilisation de la situation politique et sociale qui a abouti aux élections démocratiques et transparentes de 2005 et de 2010. Avec la normalisation de la vie politique et la consolidation du processus démocratique, le Burundi s'est également engagé dans la reconstruction du pays avec l'appui des partenaires techniques et financiers au développement.

L'élaboration et la mise en œuvre du premier Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté (CSLP I) en 2006 et les progrès réalisés dans la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ont constitué le fondement du développement à court et moyen terme.

¹ Pour rester en conformité avec les termes utilisés au niveau national, l'option d'utiliser « Droits de la Personne humaine » a été retenue en lieu et place de « Droits de l'Homme » utilisés par les Nations Unies.

Dans le cadre de la planification à long terme, le Burundi s'est doté en décembre 2010 de la Vision 2025 qui est un document de consensus national, véritable feuille de route pour le développement économique et social qui servira aux générations actuelles et futures. La Vision repose sur huit piliers qui introduisent un nouveau paradigme qui redéfinit les options stratégiques afin de mettre le Burundi sur la voie de la croissance économique et de lutte contre la pauvreté. Les huit piliers sont : (1) la bonne gouvernance et le renforcement des capacités de l'Etat, (2) le capital humain, (3) la croissance économique et la lutte contre la pauvreté, (4) l'intégration régionale, (5) la démographie, (6) la cohésion sociale, (7) l'aménagement du territoire et l'urbanisation, ainsi que (8) le partenariat.

Dans la logique de ces orientations formulées dans la Vision 2025, le Gouvernement a adopté en décembre 2011 sa deuxième génération du Cadre stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté (CSLP II) pour couvrir la période 2012-2016 et qui place l'enjeu de la création d'emploi et de la croissance au centre de ses futurs programmes de réduction de la pauvreté et incorpore les défis restants du processus de consolidation de la paix. La démarche inclusive qui a guidé l'élaboration du CSLP II a permis un large consensus au niveau de toutes les parties prenantes du niveau central et communautaire et lui confère ainsi, en conformité avec la Déclaration de Paris, le statut du seul cadre de référence pour la définition des priorités de l'action gouvernementale et pour le choix des programmes à privilégier dans le cadre de la coopération internationale que le Burundi entretient avec ses partenaires au développement.

Le CSLP II lancé officiellement en février 2012 par le Président de la République, est bâti sur quatre axes stratégiques principaux à savoir : (1) Renforcement de l'état de droit, consolidation de la bonne gouvernance et promotion de l'égalité des genres ; (2) Transformation de l'économie burundaise pour une croissance soutenue et créatrice d'emplois ; (3) Amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services de base et renforcement de la solidarité nationale ; (4) Gestion de l'espace et de l'environnement pour un développement durable.

Pour tenir compte de ces nouvelles priorités nationales, le Système des Nations unies (SNU) a décidé, en concertation avec le Gouvernement du Burundi, de réviser l'UNDAF 2010-2014.

I - 2. Processus de révision de l'UNDAF 2010-2014

Depuis janvier 2007, le SNU au Burundi travaille dans un cadre plus cohérent, avec comme outil d'intégration stratégique et de réponse aux priorités du pays, l'UNDAF (Stratégie Intégrée d'appui des Nations Unies au Burundi ou Plan

Cadre d'Assistance des Nations Unies au Burundi). Cette stratégie intégrée est basée sur les priorités nationales et elle est guidée par la vision nationale « Burundi 2025 ». Son objectif principal reste d'appuyer le Gouvernement du Burundi vers le développement et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Après l'UNDAF 2007-2009, les Nations Unies ont développé l'UNDAF 2010-2014 dans la perspective d'un plus grand alignement sur la réforme des Nations Unies, mais aussi pour marquer le début d'un cycle de planification de moyen terme après une phase caractérisée par des interventions d'urgence depuis 2005.

Suite à l'adoption du Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté deuxième génération (CSLP II), le SNU au Burundi a procédé à la révision de l'UNDAF 2010-2014 qui en était à sa deuxième année de mise en œuvre. Cet exercice de révision a pour but d'aligner le principal outil d'intégration de l'appui du SNU sur les nouvelles priorités nationales reflétées à travers le CSLP II. Il visait également à accroître la conformité des Nations Unies à la Déclaration de Paris et à la Politique Nationale de l'Aide Publique au Développement adoptée en novembre 2011 par le Gouvernement du Burundi.

Une revue à mi-parcours de l'UNDAF a été organisée en décembre 2011 au cours d'une retraite de l'Équipe de Pays des Nations Unies au Burundi. L'objectif principal de cette revue était d'apprécier les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'UNDAF 2010-2014 et d'adapter l'appui du SNU aux nouvelles orientations stratégiques des Nations Unies et aux nouvelles priorités nationales reflétées dans le CSLP II.

Les objectifs spécifiques de la retraite étaient les suivants :

- évaluer les progrès vers la réalisation des résultats obtenus jusqu'ici, à travers les rapports des programmes intégrés ;
- revoir l'UNDAF actuel par rapport aux principes directeurs définis dans la stratégie des Nations Unies ;
- évaluer et revalider les mécanismes actuels de coordination et de mise en œuvre ;
- définir les prochaines étapes et les priorités immédiates de réalisation de l'UNDAF ;
- évaluer le niveau de préparation de l'équipe pays des Nations Unies pour l'avancement de la réforme et de l'intégration des Nations Unies et éventuellement la mise en place du « Unis dans l'Action » [*Delivering as One*] ;
- adapter l'appui du SNU aux nouvelles orientations stratégiques des Nations Unies et aux priorités nationales reflétées au niveau du CSLP II.

Parmi les principales recommandations de la retraite figure celle relative à la nécessité d'une analyse approfondie des avantages comparatifs (analyse SWOT) du SNU afin de mieux positionner son appui à la réalisation des priorités du CSLP II. Cet exercice a ainsi permis de mieux cibler l'appui

du SNU tenant compte des mandats des différentes agences et d'éviter le saupoudrage et la dispersion des efforts.

Le SNU a ainsi entrepris des consultations avec le Gouvernement et celui-ci a, en mai 2012, demandé aux Nations Unies de prendre les dispositions nécessaires pour l'alignement des priorités des Nations unies et du cycle de programmation de l'UNDAF au cycle programmatique du CSLP II qui couvre la période 2012-2016. Une requête officielle a été transmise au bureau régional du Groupe des Nations Unies pour le Développement (United Nations Development Group, UNDG) qui a autorisé l'extension du cycle de l'UNDAF jusqu'en 2016. Le Gouvernement a également encouragé le SNU au Burundi à poursuivre ses efforts pour la mise en œuvre de la réforme des Nations Unies en rapport avec l'« unis dans l'action » ou « *Delivering as one* » (DaO). Le Deuxième Vice-Président de la République a, à cet effet, désigné le Secrétariat Permanent du Comité National de Coordination des Aides (CNCA) pour le représenter dans le comité technique de mise en œuvre de la réforme des Nations Unies.

Pour mieux orienter le nouveau cycle de programmation, l'Équipe de pays a fait une analyse stratégique des résultats des deux années de mise en œuvre de l'UNDAF 2010-2014, en rapport avec les mandats des différentes agences, fonds et programmes et des nouvelles priorités nationales reflétées à travers les quatre axes du CSLP II. Cette analyse stratégique a révélé que l'appui du Système des Nations au Burundi représentait, en 2010, 12% du total des appuis que reçoit le Gouvernement du Burundi. Cette analyse a aussi démontré qu'il était important pour le SNU de concentrer ses efforts dans les secteurs où il a plus d'avantages comparatifs.

Le processus de révision de l'UNDAF a été mené suivant une approche participative qui a permis à l'Équipe de pays de consulter le Gouvernement et les autres partenaires au développement du Burundi. C'est dans ce cadre que des réunions d'échange avec les partenaires techniques et financiers et les représentants du Gouvernement ont été organisées pour mettre en exergue les réalisations des deux premières années de l'UNDAF 2010-2014. Aussi pendant ces réunions de travail, les Nations Unies se sont exprimées sur les priorités du CSLP-II pour lesquelles elles considèrent qu'elles disposeront d'un avantage comparatif au cours du prochain cycle de programmation.

Le processus de révision de l'UNDAF 2010-2014 s'est poursuivi par un travail technique au cours d'une retraite de deux semaines à Ngozi du 16 au 20 avril et à l'Hôtel Club du Lac Tanganyika du 23 au 27 avril 2012. Au cours de cette retraite, les techniciens de toutes les agences ont travaillé avec les représentants des principaux ministères partenaires à la formulation des intentions stratégiques, à l'élaboration de la chaîne des résultats comprenant les effets, les extrants/produits et les indicateurs ainsi que les budgets.

Afin de produire un UNDAF conforme aux normes harmonisées du SNU, une séance préalable de mise à niveau des cadres du Gouvernement du Burundi et du personnel du SNU sur l'approche de programmation basée sur les droits de la personne humaine, le genre et le concept de programmation et de gestion axée sur les résultats a été organisée afin de leur permettre d'être familiarisés avec les normes internationales de planification et de programmation. Les sessions ont été facilitées par une personne ressource qui a également assuré la formation sur l'approche basée sur les droits de la personne humaine et le concept de gestion axée sur les résultats. Deux autres collègues du bureau régional du PNUD de Dakar (PNUD RSC Dakar) ont assuré une mise à niveau du groupe en matière de genre et sur la politique des NU en matière de renforcement des capacités.

L'équipe a ensuite poursuivi le travail technique inter agences d'élaboration de la chaîne des résultats, de la matrice de suivi et d'évaluation ainsi que la budgétisation, travail auquel les représentants des principaux ministères partenaires ont été associés. Le processus a pris en compte les principes de programmation dont la gestion axée sur les résultats et l'approche basée sur les droits de la personne humaine afin d'assurer une cohérence avec les OMD. Ceci a permis une identification conjointe des résultats à court, moyen et long termes et aussi, une budgétisation conjointe a été effectuée par toutes les agences du SNU.

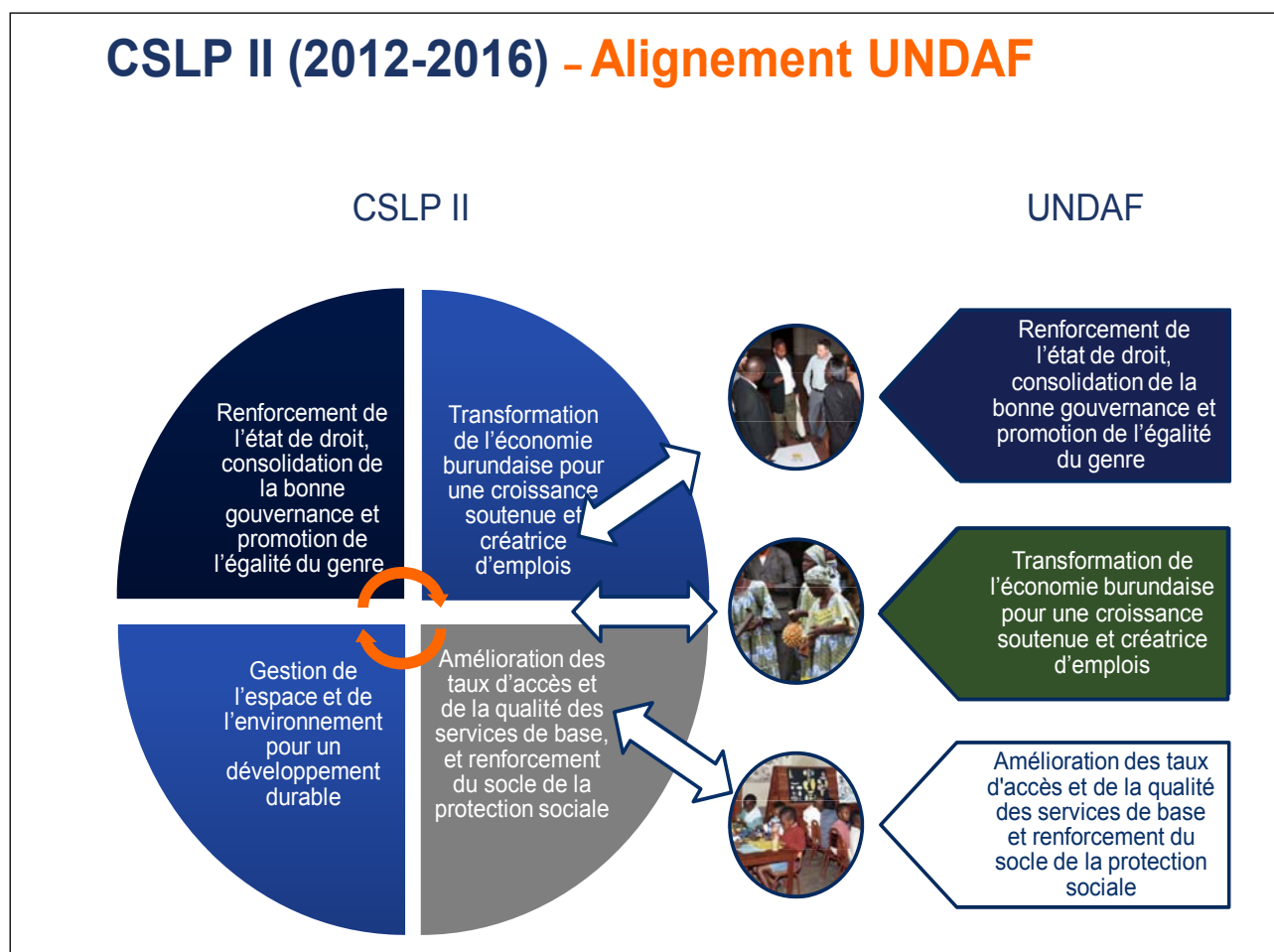
Trois des quatre axes stratégiques du CSLP II 2012-2016 traduisant les principaux objectifs stratégiques du Gouvernement pour les cinq prochaines années ont été retenus sur la base des avantages comparatifs du SNU au Burundi. Ces trois axes constituent les trois piliers de l'UNDAF 2012-2016 autour desquels s'organise l'appui consolidé et synergique du SNU au développement durable et équitable du Burundi en vue du changement légitime souhaité par le peuple Burundais. Une réunion a été organisée en mai 2012 avec le Deuxième Vice-Président de la République et d'autres membres du Gouvernement ainsi que d'autres partenaires pour valider les trois axes retenus ainsi que les principales intentions stratégiques y relatives. Les trois axes choisis sont les suivants :

Axe 1 : Renforcement de l'état de droit, consolidation de la bonne gouvernance et promotion de l'égalité du genre

Axe 2 : Transformation de l'économie burundaise pour une croissance soutenue et créatrice d'emplois

Axe 3 : Amélioration des taux d'accès et de la qualité des services de base et renforcement du socle de la protection sociale.

CSLP II (2012-2016) - Alignement UNDAF



Le quatrième axe du CSLP II qui couvre le domaine de l'environnement sera pris en compte d'une façon transversale dans le cadre des interventions relatives aux autres domaines comme l'agriculture, les énergies nouvelles et renouvelables et l'aménagement des bassins versants, le suivi des conclusions des différents fora internationaux ; etc. Les secteurs comme la justice, la gestion des finances publiques et les infrastructures feront l'objet d'un partage de responsabilités entre les partenaires techniques et financiers et les agences concernées du SNU.

L'élaboration des matrices des résultats et des indicateurs a été organisée par axe avec, autour de chacun des trois axes retenus, les agences intervenant dans le domaine concerné. Après la validation des matrices des différents axes par l'Equipe de pays, le bureau du Coordonnateur Résident a procédé à la consolidation des matrices des trois axes pour aboutir à une matrice des résultats comprenant les indicateurs de suivi-évaluation et les budgets.

I - 3. Résultats atteints avec l'UNDAF 2010 - 2014 en 2010 et 2011

L'UNDAF 2010-2014 a été mis en œuvre essentiellement à travers cinq (5) programmes intégrés développés autour des quatre axes de l'UNDAF et qui ont permis un soutien cohérent et efficace du SNU au Burundi à la réalisation des objectifs nationaux, à travers une réduction des coûts de transaction pour les partenaires, des synergies et un impact plus visible sur terrain. Les cinq (5) programmes intégrés sont les suivants par axe stratégique:

Axe I : Appui à la planification stratégique et à la coordination

Programme Intégré : Appui à l'appropriation et l'opérationnalisation de la Vision, à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la statistique et à la formulation et au suivi-évaluation du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté ;

Axe II : Appui au relèvement communautaire

Programme Intégré : Appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de réintégration socio-économique des populations affectées par le conflit ;

Axe III : Appui à la réconciliation nationale, à la protection et la promotion des droits de la personne humaine

Programmes Intégrés :

- Education aux droits de la personne humaine ;
- Appui à la prise en charge intégrée des victimes

des violences basées sur le genre et les autres groupes marginalisés et vulnérables ;

Axe IV : Appui à la gouvernance démocratique

Programme Intégré : Renforcement des capacités nationales pour la consolidation de la paix et de la gouvernance démocratique ;

Avec les deux années de mise en œuvre de l'UNDAF 2010-2014 un budget de près de 200 millions de dollars a été dépensé. Les principaux résultats atteints sont énumérés ci-après.

Axe I : Dans le domaine de la planification stratégique et de la coordination :

- appui technique et financier pour le processus d'élaboration de la Vision 2025 et du document de cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté deuxième génération (CSLP II) ;
- appui au Gouvernement à travers le Comité National de Coordination des Aides (CNCA) dans le renforcement des mécanismes de coordination et de gestion de l'aide ;
- appui au développement d'outils stratégiques notamment :
 - la lettre de politique de renforcement des capacités,
 - la politique nationale et la stratégie nationale de villagisation,
 - une politique démographique nationale adoptée par le Gouvernement en octobre 2011.
 - la politique nationale genre;
- renforcement du système statistique national
 - bases nationale de données IMIS et BurundInfo (www.devinfo.info/burundinfo).

Axe II : Dans le domaine du relèvement communautaire et de la réinsertion :

- réduction du taux de transmission du VIH/SIDA de la mère à l'enfant et formation du personnel de santé;
- amélioration du taux d'accès à l'eau potable et à l'hygiène pour les groupes cibles à travers l'aménagement de points d'eau dans certaines communes du pays;
- renforcement de capacités de planification et de l'offre des services de santé maternelle et infantile;
- meilleur accès à une éducation de base de qualité avec la construction des écoles et des latrines;
- accès à l'habitat décent pour les familles des rapatriés sans terre et sans référence dans les

8 Villages Ruraux Intégrés à Makamba, Bururi et Rutana et les déplacés internes ;

- renforcement des capacités des structures gouvernementales à gérer les questions foncières avec l'appui à la Commission Nationale des Terres et autres Biens (CNTB);
- renforcement des systèmes de production agricole et autres petits métiers et fourniture d'une assistance alimentaire, formation et appui matériel aux associations féminines, aux REDExC, rapatriés et déplacés des provinces de Bujumbura Rural, Bubanza et Cibitoke ;
- renforcement de capacités des communes dans l'élaboration de plans de suivi et évaluation de la mise en œuvre des plans communaux de développement communautaire,
- renforcement des capacités des entités du niveau décentralisé pour l'offre des services à base communautaire, l'amélioration des pratiques alimentaires, d'hygiène et d'utilisation d'eau potable ;
- mise en œuvre d'une pédagogie centrée sur l'apprenant en développant les compétences des enseignants, en initiant la mise en réseaux des écoles pour assurer un encadrement de proximité y compris le développement des compétences des parents et des membres des comités de gestion dans les domaines de la pédagogie et de la bonne gouvernance ;
- promotion des normes et standards de construction pour l'approche « Ecole Amie des Enfants », avec des points d'eau aménagés, des toilettes séparées pour filles et garçons.

Axe III : Dans le domaine de la réconciliation, la promotion et protection des Droits de l'Homme

- le rapport sur les consultations nationales sur la mise en place des mécanismes de la justice de transition est disponible;
- appui à la création d'une Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH) conforme aux principes de Paris en janvier 2011 et à son opérationnalisation;
- appui à la création d'un environnement propice à la professionnalisation de la Force de Défense Nationale (FDN) avec le projet « Casernement et moralisation » ;
- appui à la production et soumission de rapports initiaux et périodiques de mise en œuvre des conventions et traités ratifiés par le Burundi ;
- appui à la mise en place d'un centre pilote de prise en charge intégrée des victimes des Violences Basées sur le Genre (VBG) dans la province de Gitega;

- production d'un guide de sensibilisation communautaire sur les VBG, le genre, le VIH/SIDA et les droits humains et sa traduction en Kirundi;
- mise en place et opérationnalisation des Comités de Protection des Droits Humains au niveau collinaire;
- plaider pour l'intégration des priorités de la stratégie nationale de lutte contre les VBG dans le CSLP II.

Axe IV : Dans le domaine de la gouvernance démocratique

- soutien au processus électoral;
- institutionnalisation du Forum des Partis Politiques;
- élaboration de la charte nationale de dialogue social ;
- renforcement de l'Institution parlementaire par des formations et par des descentes auprès des élus locaux pour renforcer ces derniers en matière de bonne gouvernance et de résolution pacifique des conflits;
- appui à l'organisation des journées parlementaires sur les mécanismes de justice de transition à l'endroit des élus nationaux pour favoriser une meilleure connaissance des mécanismes de justice transitionnelle et des pratiques d'autres pays africains en la matière ainsi qu'une meilleure implication dans la sensibilisation des populations à la justice transitionnelle;
- appui à l'organisation des journées parlementaires d'échanges sur les domaines de collaboration entre le parlement et la CNIDH pour une meilleure collaboration sur les questions de droits de la personne humaine;
- appui à l'association des femmes parlementaires dans l'élaboration de son plan stratégique triennal 2012-2014;
- appui technique et matériel fourni à l'institution de l'Ombudsman;
- formations des organisations de la société civile pour une meilleure contribution à la promotion de la gouvernance;
- stratégie de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption adoptée par le Gouvernement en octobre 2010 qui sert de cadre de référence pour toutes les interventions en matière de bonne gouvernance;
- appui à l'organisation des états généraux de la société civile pour la pérennisation du dialogue comme outil de consolidation de la culture démocratique;
- appui à l'organisation des états généraux de la communication destinés à la formulation

des recommandations et conclusions en vue de l'amélioration du cadre légal de la communication;

- appui à la formulation du Programme National de Réforme de l'Administration Publique (PNRA);
- renforcement des capacités de la Brigade Spéciale Anti-corruption en droit fiscal pour contribuer à l'amélioration de la gestion de la chose publique.

I – 4. Leçons apprises de la mise en œuvre de l'UNDAF 2010 – 2014

La mise en œuvre de l'UNDAF 2010-2014 à travers les programmes intégrés et les programmes des agences a connu des succès en matière d'intégration et de gestion. La mise en œuvre a connu des défis qui ont été relevés pour faire avancer les efforts du SNU et aboutir à une gestion efficace et efficiente des appuis apportés au Gouvernement. Ci-dessous sont énumérées quelques leçons apprises qui orienteront les appuis ultérieurs du SNU au Gouvernement burundais. Il s'agit de :

- alignement du cycle programmatique du SNU au nouveau cycle du CSLP II 2012-2016 ;
- toutes les interventions du SNU doivent contribuer à la réalisation des priorités nationales et à l'atteinte des OMDs;
- l'approche participative doit être priorisée aux niveaux de la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la stratégie et de ses programmes, afin d'aboutir à une meilleure appropriation et assurer un renforcement de capacités nationales. La capacité d'absorption de la partie nationale devrait de même être renforcée;
- le développement des outils de suivi et d'évaluation harmonisés des programmes de l'UNDAF a permis une collecte régulière de données, des analyses appropriées, la production des rapports de progrès pour une prise de décisions rationnelles par le Coordonateur Résident et les chefs d'agences du SNU ;
- la mise en œuvre des programmes et projets du SNU doit mettre en avant les procédures nationales ;
- les contributions du SNU à la mise en œuvre du CSLP II doivent être plus ciblées et viser les domaines où l'avantage comparatif est démontré;
- la mise en œuvre des programmes intégrés de l'UNDAF 2010 – 2014 a mis en exergue l'esprit de synergie, ce qui trace déjà la route vers le modèle de «Delivering as One» ;
- les prestations du groupe intégré chargé des opérations du SNU «OMT» ont facilité la mise en œuvre conjointe des programmes de l'UNDAF et méritent d'être renforcées et les services communs développés ;
- la contribution et le soutien des agences à la coordination inter agences se sont révélés être une nécessité pour une meilleure gestion et coordination de la mise en œuvre de l'UNDAF;
- la mise en place d'une équipe inter-agences de coordination des programmes est une nécessité dans la mise en œuvre des programmes du SNU, en plus des autres groupes thématiques existants.

II. RESULTATS PLANIFIES DE L'UNDAF 2012 – 2016



Une croissance économique durable et inclusive : pilier de la paix et du développement



II. RESULTATS PLANIFIES DE L'UNDAF 2012 - 2016

À la conférence des partenaires du Burundi organisé à Genève en octobre 2012, le Gouvernement a présenté les grandes priorités fondatrices du CSLP II et a démontré que la réalisation de tous ces programmes prioritaires requiert des moyens qui excèdent les capacités du Gouvernement et du peuple burundais, sollicitant ainsi la contribution de tous les partenaires et un accompagnement durant toute la phase de mise en œuvre du CSLP II. L'UNDAF 2012-2016, résultat des consultations avec le Gouvernement et les autres partenaires constitue la contribution synergique du SNU au Burundi aux résultats stratégiques nationaux.

Comme indiqué plus haut, l'UNDAF 2012-2016 se concentre sur les trois premiers des quatre axes du CSLP-II qui est le document stratégique qui reflète les priorités nationales à moyen terme eu égard à la Vision 2025 du Burundi.

Le détail de la vision stratégique par axe et les résultats escomptés sont décrits ci-dessous :

II-1. Axe 1: Renforcement de l'état de droit, consolidation de la bonne gouvernance et promotion de l'égalité du genre

La vision stratégique par rapport à cet axe est : *«Le Burundi est, à l'horizon 2025, une nation paisible et réconciliée, un état de droit et une démocratie stable caractérisée par l'équité de genre, un cadre légal et un système judiciaire conformes aux standards internationaux et performants, un espace politique ouvert et inclusif et une participation citoyenne équitable et dynamique avec des institutions et une administration publique performantes conduites par un leadership visionnaire, intègre et orienté vers les résultats».*

La consolidation de la paix est un processus participatif et progressif dans la perspective d'une nation paisible et réconciliée offrant aux citoyens des garanties de justice et d'équité ainsi qu'un espace politique ouvert et inclusif et une participation citoyenne équitable et dynamique avec des institutions et une administration publique performantes conduites par un leadership visionnaire, intègre et orienté vers les résultats. Au cours du processus de mise en œuvre, le SNU va appuyer le Gouvernement du Burundi dans l'analyse du degré de jouissance par la population de leurs droits fondamentaux ainsi que la proportion de femmes qui occupent des postes de responsabilité politique et technique dans la société.

Le Système des Nations Unies va contribuer à cette vision à travers deux piliers essentiels. Le premier pilier vise l'amélioration et l'accessibilité du système judiciaire et des institutions de protection des droits de la personne humaine. Le second pilier vise à développer la transparence du système électoral au Burundi et un espace politique transparent et inclusif propres à assurer la gestion de la chose publique dans le respect de l'égalité du genre et de la tolérance zéro de la corruption pour une gestion efficace en vue de promouvoir le développement. L'analyse du progrès et de l'efficacité des interventions portera notamment sur la durée moyenne de la procédure pénale entre l'ouverture d'une enquête et le jugement final ; la proportion des magistrats recrutés sur la base d'un concours ; les performances du Burundi dans les rapports de Transparency International sur l'Indice de perception de la corruption ainsi que l'index de Mo Ibrahim (score sur 100) ; les progrès du Burundi au niveau de la mise en œuvre des cinq principes de la Déclaration de Paris, etc...

II-2. Axe 2: Transformation de l'économie burundaise pour une croissance soutenue et créatrice d'emplois

La vision stratégique par rapport à cet axe s'énonce : *«En 2025, le Burundi jouit d'une croissance économique durable et inclusive, basée sur une économie diversifiée, professionnalisée, compétitive, sur les plans sous régional et international, soutenue par un secteur privé dynamique sous-tendu par une politique énergétique adéquate et des TICs diversifiées développées dans un climat des affaires incitatif et inclusif, créateur d'emplois durables, équitables et décents, donnant la priorité aux femmes et aux jeunes».*

La paix et le relèvement socio-économique doivent se construire à travers des processus visant le renforcement des leviers de développement de l'économie aussi bien au niveau national qu'au niveau local et communautaire. La contribution du SNU s'inscrit dans la vision de faire du Burundi, d'ici en 2025, une nation qui jouit d'une croissance économique durable et inclusive, basée sur une économie diversifiée, professionnalisée, compétitive, sur les plans sous régional et international. Tout ceci devra être soutenu par un secteur privé dynamique, des infrastructures (transport, énergie et TIC) développées dans un climat des affaires incitatif et inclusif, créateur d'emplois durables, équitables et décents, donnant la priorité aux femmes et aux jeunes. Au cours du

processus de la mise en œuvre, le SNU appuiera le Gouvernement du Burundi dans la mesure et l'analyse du PIB par habitant, de l'incidence de la pauvreté, du niveau des principaux produits agricoles, du taux de chômage, du niveau de la malnutrition, de l'évolution de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, du pourcentage des femmes dans le secteur formel ainsi que du taux d'accès de la population à l'électricité.

Fort de son expérience en matière d'appui pour la transformation de l'économie pour une croissance durable et créatrice d'emplois, le SNU au Burundi interviendra au niveau de trois résultats stratégiques ci-après : un environnement sain et incitatif des affaires, une stratégie de promotion des énergies nouvelles et renouvelables et des technologies de l'information et de la communication de pointe accessibles ainsi qu'un secteur agricole, pastoral et piscicole moderne en harmonie avec les besoins de sécurité alimentaire et nutritionnels de la population. Le progrès vers l'atteinte de ces résultats sera analysé à travers le taux de couverture des besoins alimentaires (bilan alimentaire), la proportion de ménages avec une consommation alimentaire adéquate, le niveau de mise en œuvre de la feuille de route DRR/DRM², l'existence des politiques et stratégies dans les différents secteurs identifiés pour promouvoir des énergies nouvelles et renouvelables et une croissance pro-pauvre, le nombre de PME et PMI, le nombre d'emplois du secteur formel et informel et l'existence d'une stratégie de développement des marchés inclusifs³.

II – 3. Axe 3 : Amélioration des taux d'accès et de la qualité des services de base et renforcement du socle de la protection sociale

La vision stratégique par rapport à cet axe est : «*A l'horizon 2025, le Burundi est une nation d'hommes et de femmes intègres, en bonne santé, maîtrisant leur fécondité, bénéficiant de protection sociale, dotés d'une formation adaptée, de savoirs et de compétences pour la vie et pour la protection de l'environnement, vivant dans une grande cohésion sociale, libres de tout comportement et attitudes discriminatoires à l'égard des femmes, constituant une force de travail répondant aux besoins de l'économie et de la communauté.*».

² Disaster Risk Reduction/Disaster Risk Management

³ Les marchés inclusifs sont définis comme des marchés qui incluent les pauvres du côté de la demande en tant que clients et du côté de l'offre en tant que salariés, producteurs et fournisseurs de biens et services à différents niveaux des chaînes de valeurs. La promotion des marchés inclusifs focalise sur le développement/facilitation des investissements dans des chaînes

Le renforcement de la paix et du bien-être de la population du Burundi se construisent dans la perspective d'une nation d'hommes et de femmes intègres, en bonne santé, maîtrisant leur fécondité et qui bénéficient de protection sociale. Ces hommes et femmes sont dotés de savoir et de compétences adaptés pour la vie et pour la protection de l'environnement vivant dans une grande cohésion sociale, libres de tout comportement et attitudes discriminatoires à l'égard des femmes. Ils constituent une force de travail répondant aux besoins de l'économie et de la communauté. Les indications de progrès seront analysées à travers le ratio de mortalité maternelle, le taux de mortalité infantile, l'indice synthétique de fécondité, le taux de séroprévalence VIH, le taux net de scolarisation, le nombre d'années de vie scolaire, le taux de fréquentation des filières de la formation professionnelle et le taux de couverture de la protection sociale.

Le rapport 2012 sur la mise en œuvre des OMD montre des niveaux d'évolution différents pour atteindre les OMD à l'horizon 2015. En effet, s'il est possible d'atteindre l'OMD 2 en rapport avec l'éducation primaire pour tous et enregistrer des avancées significatives au niveau des OMD relatifs à l'amélioration de la santé, l'élimination de l'extrême pauvreté et la faim ne semblent pas relever du domaine du possible. C'est dans cette optique que le Gouvernement du Burundi et le SNU, ayant pris conscience des progrès dans la réalisation des OMD 4 et 5, à savoir réduire la mortalité infantile et améliorer la santé maternelle, ont convenu d'un cadre d'accélération afin de permettre de relever les défis et de progresser vers l'atteinte de ces deux objectifs 4 et 5.

De même, à l'approche de la date butoir pour la réalisation des OMD, le SNU a lancé des réflexions pour cerner les opportunités ainsi que les défis associés à l'élaboration d'un cadre qui succéderait aux OMD actuels, après 2015. Du point de vue du développement, la définition d'un cadre post-2015 pourrait fournir une approche plus globale à l'éradication de la pauvreté, en la plaçant dans un contexte politique et économique plus large, et pourrait de ce fait mieux couvrir les trois dimensions, économique, sociale et environnementale du développement durable ainsi que promouvoir des approches fondées sur le respect des droits.

Le SNU compte canaliser son intervention à travers quatre piliers de résultats. Le premier pilier couvrira le système de santé qui, en 2016, devra être performant, équitable et bien géré. Ce faisant, des couvertures élevées des interventions à haut impact et de qualité (vaccination, contraception,

pratiques d'hygiène, maternité à moindre risque, etc...) seront atteintes et la morbidité liée aux maladies transmissibles et non transmissibles seront réduits. Un changement important attendu sera que les communautés (hommes et femmes) seront capables de s'approprier la lutte contre la malnutrition et les autres stratégies sanitaires.

En ce qui concerne le second pilier, l'accent sera mis sur la capacité des structures du niveau national, local et communautaire à offrir des services de qualité de prévention et de lutte contre le VIH et le SIDA. La couverture équitable en ARV et les soins pédiatriques seront améliorés et des progrès remarquables devront être faits dans la prévention au sein des groupes à haut risque. L'élimination de la transmission mère-enfant devra être une réalité grâce à une implication effective des hommes et la mise en œuvre d'une approche multisectorielle coordonnée avec une pleine participation des bénéficiaires, en particulier des personnes vivant avec le VIH, et de la communauté qui adopteront des comportements responsables sans stigmatisation.

Le troisième pilier couvre le renforcement de l'accès, de la qualité et de la performance d'une éducation qui sera également adaptée aux besoins de l'économie et de la communauté. Les interventions du système des Nations Unies au Burundi contribueront à ce que le Burundi dispose d'un système éducatif décentralisé, inclusif, et doté de politiques en conformité avec les standards régionaux et internationaux. Ces standards internationaux sont relatifs à

l'accès équitable, l'amélioration de la qualité, la gestion efficiente et participative, l'incitation à la citoyenneté responsable, ainsi qu'à des attitudes et comportements sensibles au genre.

Enfin, le dernier et quatrième pilier de l'axe 3 concerne le renforcement du socle de protection sociale qui devra être soutenu par des politiques et des stratégies adaptées, opérationnelles conformes aux normes et mises en œuvre par des structures et institutions décentralisées performantes et crédibles. Celles-ci doivent être capables d'offrir des prestations sur les différents risques sociaux en faveur d'une plus grande proportion de la population et tenant compte de la dimension genre et des groupes vulnérables. Le progrès vers l'atteinte de ces résultats sera analysé à travers la proportion d'enfants et de femmes vulnérables bénéficiant de la couverture du socle de la protection sociale, le taux net de scolarisation, la proportion d'écoliers en première année dans l'enseignement de base, le rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, le taux de redoublement, le taux d'achèvement, le taux d'abandon, le taux d'alphabétisation des 15-24 ans, le taux de couverture en PTME, le taux de prévalence contraceptive, le pourcentage des structures de soins offrant les Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence de Base (SONUB), le pourcentage des hôpitaux offrant des Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence Complets (SONUC), le pourcentage d'accouchements assistés, le taux de couverture vaccinale et le taux de malnutrition chronique chez les enfants de 0 à 5 ans.



Le développement du pays nécessite le concours des partenaires au développement



III. RESSOURCES ESTIMATIVES

III. RESSOURCES ESTIMATIVES

Le processus de budgétisation de l'UNDAF 2012 – 2016 a respecté les normes de planification conjointe du Système des Nations Unies au Burundi. Ceci traduit un esprit d'intégration, de partenariat, de collaboration et de mise en œuvre conjointe, pour un objectif commun d'atteindre les résultats que le Système des Nations Unies s'est fixé. Le processus d'estimation des coûts par chaque agence a été guidé par une approche tenant compte des leçons apprises de la mise en œuvre de l'ancien UNDAF+ 2010–2014, la mise en œuvre des documents de programme des agences (CPDs) et leur plan d'actions (CPAPs) 2010–2014, ainsi que la contribution des experts sectoriels dans la mise en œuvre des programmes au Burundi.

Les ressources financières sont réparties en deux catégories : (i) les ressources disponibles au sein de chaque agence et (ii) les ressources qui restent à mobiliser par agence. Néanmoins, il est encourageant de noter que les ressources disponibles permettront le démarrage effectif de la stratégie à travers les programmes intégrés (conjointes)/plans d'action annuels. Chaque agence aura la responsabilité de mobiliser le reste du financement auprès des partenaires ou à travers les programmes conjoints d'une manière collective avant la fin de 2014. Les ressources totales de mise en œuvre de l'UNDAF 2012 – 2016 s'élèvent à \$616.316.924 avec \$261.746.644, soit 42.5%

déjà disponibles dans les différentes agences et \$354.570.280, soit 57.5% qui restent à mobiliser.

La réussite de l'UNDAF dépendra de la coordination des efforts de plusieurs intervenants, qu'ils soient du SNU, du Gouvernement ou d'autres partenaires techniques et financiers. Ceci implique pour le SNU la conjugaison des efforts et le développement d'un partenariat élargi et d'une stratégie de mobilisation des ressources pour couvrir ce gap de financement. La mobilisation des ressources passera par un travail conjoint de plaidoyer de l'Equipe de Pays pour nouer de nouveaux partenariats avec d'autres partenaires techniques et financiers en vue d'augmenter les financements pour la mise en œuvre des programmes de l'UNDAF. Aussi, les agences résidentes et non résidentes mobiliseront des ressources additionnelles pour soutenir plus intensivement les priorités nationales à travers leur programme-pays.

Une stratégie de mobilisation des ressources va de pair avec une bonne stratégie de communication en interne et en destination des partenaires et veille à la coordination et à la pertinence des actions de communication.

Les ressources sont résumées ci-dessous par axe et par effet en dollars américains et présentées par agence.

AGENCES SNU	AXE 1: Renforcement de l'état de droit, consolidation de la bonne gouvernance et promotion de l'égalité du genre: \$67.064.580 (sans suivi/évaluation)		AXE 2: Transformation de l'économie burundaise pour une croissance soutenue et créatrice d'emplois: \$262.052.347 (sans suivi/évaluation)		AXE 3: Amélioration des taux d'accès et de la qualité des services de base et renforcement du socle de la protection sociale: \$256.670.157 (sans suivi/évaluation)		SUIVI/EVALUATION & COMMUNICATION \$30.529.839 (5 %)		BUDGET TOTAL: \$616.316.924		BUDGET TOTAL PAR AGENCE
	DISP.	GAP	DISP.	GAP	DISP.	GAP	DISP.	GAP	DISP.	GAP	
PNUD	12.524.000	31.103.500	4.410.000	26.065.000	-	-	846.700	2.858.425	17.780.700	60.026.925	77.807.625
BNUB/OHCDH	523.000	2.042.000	-	-	-	-	29.570	115.780	620.970	2.431.380	3.052.350
BNUB/PGS	377.500	788.000	-	-	-	-	18.875	39.400	396.375	827.400	1.223.775
UNICEF	2.244.583	3.952.353	-	-	33.855.000	35.501.665	1.804.979	1.972.701	37.904.562	41.426.719	79.331.281
ONU FEMMES	3.871.272	5.806.522	1.828.500	1.330.500	-	-	284.989	356.851	5.984.761	7.493.873	13.478.634
ONUSIDA	-	-	-	-	244.369	400.866	12.218	20.043	256.587	420.909	677.496
UNFPA	1.971.250	817.000	-	-	15.830.000	11.000.000	890.063	590.850	18.691.313	12.407.850	31.099.163
FAO	-	-	12.202.462	38.665.800	-	-	642.235	3.140.303	12.844.697	41.805.303	54.650.000
PAM	-	-	4.479.097	47.787.273	19.606.320	79.686.937	1.204.271	6.373.711	25.289.688	133.847.921	159.137.609
BIT	-	-	560.000	90.000	160.000	170.000	36.000	13.000	756.000	273.000	1.029.000
FIDA	-	-	108.550.000	-	-	-	5.427.500	-	113.977.500	-	113.977.500
UNHABITAT	-	-	3.600.000	-	-	600.000	180.000	30.000	3.780.000	630.000	44.410.000
OMS	-	-	-	-	615.000	1.640.000	30.750	82.000	645.750	1.722.000	2.367.750
UNESCO	-	2.366.868	-	-	1.107.000	2.700.000	55.350	135.000	1.162.350	2.835.000	3.997.350
UNHCR	-	-	-	-	14.813.000	36.240.000	740.650	1.812.000	15.553.650	38.052.000	53.605.650
UNCDF	50.000	150.000	2.350.000	7.150.000	400.000	2.100.000	140.000	470.000	2.940.000	9.870.000	12.810.000
UNV	20.000	501.600	-	-	-	-	8.000	18.400	28.000	500.000	528.000
ONU DI	-	-	2.984.515	-	-	-	149.226	-	3.133.741	-	3.133.741
Sous-Totaux	21.650.005	45.414.575	140.964.574	121.087.773	86.420.689	170.249.468	12.492.375	16.931.161	261.557.643	354.759.280	616.316.924
Suivi/évaluation et communication	1.082.900	2.271.649	7.080.340	7.261.442	4.321.034	8.512.473	-	-	12.501.375	18.028.464	30.529.839
Budget total alloué par AXE	70.419.129		276.394.129		269.503.665		30.529.839				616.316.924



Un dialogue inclusif dans un Etat de droit est le véritable socle du développement



IV. MISE EN ŒUVRE DE L'UNDAF 2012 - 2016

IV. MISE EN ŒUVRE DE L'UNDAF 2012 – 2016

Etant entendu que l'UNDAF 2012-2016 est un cadre de référence décrivant comment le SNU apporte son appui au Gouvernement de manière concertée, harmonisée et synergique pour la réalisation des objectifs définis dans le CSLP II, sa mise en œuvre opérationnelle sera conduite à travers d'une part, les plans de travail annuels des agences, et d'autre part, sous forme de programmes conjoints. Ces derniers couvrent, soit certains résultats de programme pour lesquels plusieurs agences interviennent, soit certaines thématiques impliquant plusieurs agences. Dans un cas comme dans l'autre, on devra établir les arrangements de concertation, de coordination, de gestion et de rapportage sur le niveau de mise en œuvre.

Le présent chapitre décrit les arrangements de mise en œuvre opérationnelle de l'UNDAF 2012-2016. Ces arrangements se composent des principaux éléments suivants : (1) les principes directeurs, (2) les principaux services fournis à travers les programmes d'appui du Système des Nations Unies, (3) les modalités de mise en œuvre des programmes, (4) les mécanismes de gestion et de mise en œuvre, ainsi que (5) les orientations pour une communication et une coordination stratégiques.

IV – 1. Les principes directeurs

Etant donné que les principes liés à l'alignement et la responsabilité mutuelle sont largement pris en compte lors de la planification, la mise en œuvre du cadre d'appui du SNU au Burundi se base sur trois des cinq principes⁴ de la Déclaration de Paris, renouvelés et réaffirmés dans le Plan d'Action d'Accra sur l'efficacité de l'aide. Il s'agit de:

L'appropriation des programmes par la partie nationale : la mise en œuvre des interventions prévues par les Nations Unies privilégiera l'appropriation des programmes par la partie nationale, le renforcement des capacités nationales pour l'exécution par les entités nationales plutôt que l'exécution directe par les Nations Unies. Pour avoir un impact, les Nations Unies devront se positionner pour être un conseiller de confiance du Burundi et l'aider à faire les meilleurs choix stratégiques dans le nouvel environnement global de l'aide en mutation et à développer des capacités de négociation au moment où le pays s'engage dans les discussions de nouveaux accords de

⁴ Appropriation, Alignement, Harmonisation, Gestion axée sur les résultats, Responsabilité mutuelle

partenariat, dans le cadre sous-régional, régional et international. Aussi, une attention particulière sera apportée aux besoins de renforcement des capacités nationales de planification stratégique, de mise en œuvre des programmes et de coordination des aides. Lorsque l'appui technique aux partenaires nationaux dans la mise en œuvre des programmes nécessite le détachement temporaire de personnel des Nations Unies auprès des ministères concernés, cet appui direct sera effectué dans le cadre d'un dispositif qui facilite le transfert d'expertise, avec comme but ultime l'appropriation du savoir-faire programmatique par les entités nationales. Pour la valorisation et le renforcement des capacités nationales, les programmes d'appui des Nations Unies utiliseront des modalités existantes qui ont fait leur preuve surtout dans les autres pays post crise. Il s'agit par exemple de l'utilisation du programme VNU pour mobiliser une expertise nationale et internationale surtout dans les programmes de relèvement communautaire, de la coopération Sud-Sud, ainsi que de la modalité *Transfer of Knowledge Through Expatriate Nationals* (TOKTEN).

La gestion axée sur les résultats : la déclaration de mission de l'Equipe Intégrée de Gestion du SNU au Burundi constitue le fondement de l'appui du SNU à toutes les initiatives et programmes du Gouvernement. Cette déclaration de mission est guidée par les principes majeurs de la gestion axée sur les résultats et sur les droits de la personne humaine. L'appui intégré du SNU devra systématiquement contribuer à renforcer les capacités nationales pour œuvrer à une paix durable et pour consolider les bases d'un développement équitable.

L'harmonisation des approches de programmation et des modalités de mise en œuvre : La mise en œuvre des interventions, sur l'ensemble des trois résultats stratégiques convenus, sera bâtie sur les acquis de l'intégration, afin d'en accroître l'impact et renforcer le partenariat. Ainsi, le SNU devra s'assurer constamment que ses interventions se complètent et se renforcent, et sont en synergie avec celles des autres partenaires au développement du Burundi. L'approche intégrée sera appliquée au niveau stratégique, programmatique et opérationnel.

En outre, le SNU renforcera l'efficacité de son appui et visera un grand impact à faible coût à travers les trois approches suivantes : (i) le développement de partenariat stratégique avec

les autres partenaires au développement ; (ii) la concentration de ses interventions dans des zones de concentration des populations vulnérables et marginalisées ; et (iii) le développement de stratégies de gestion basée sur la réduction de coûts de transaction.

Le partenariat stratégique : La mise en œuvre des programmes de l'UNDAF valorisera les opportunités de partenariat stratégique identifiées lors du processus de planification, comme complément des avantages comparatifs du SNU et aussi comme opportunité de mobiliser des ressources additionnelles pour l'atteinte des résultats escomptés. Le partenariat va privilégier l'échange d'information sur les analyses de situations et des problématiques majeures, le plaidoyer commun autour de ces problématiques, le développement de programmes communs, le co-financement des activités, le partage de ressources, d'approches, d'expertise et de services, de leçons apprises et la division du travail (zones d'intervention ou composantes), ainsi que le suivi et l'évaluation conjoints. De façon particulière, le présent cycle exploitera au maximum les opportunités de partenariat entre la Banque Mondiale et les Nations Unies, opportunités offertes par l'accord de partenariat conclu entre ces deux institutions au plus haut niveau le 24 octobre 2008. Cet accord réaffirme les principes de collaboration et donne les orientations pour renforcer la synergie entre la Banque Mondiale et les Nations Unies dans les contextes d'après crise.

Focalisation géographique : pour des résultats au niveau communautaire, le SNU et le Gouvernement conviennent, pour certaines interventions, de cibler une ou plusieurs zones présentant des désavantages sociaux ; c'est par exemple des zones qui présentent des indicateurs sociaux inférieurs à la moyenne nationale en rapport avec l'accès à l'éducation, à la santé ou à l'eau potable ; ce choix a l'avantage d'accélérer l'impact des interventions et d'aider à un relèvement communautaire visible ; il permet aussi de mettre en place un modèle qui pourra servir pour les autres zones d'intervention.

Réduction des coûts de transaction (et adaptation à la capacité d'absorption) : la conception et la mise en œuvre des programmes d'appui du SNU devront se faire de la manière la plus rationnelle possible et réduire au strict minimum le nombre de transactions et leurs coûts pour la partie nationale. Ceci passera par la mise en place et l'utilisation de la modalité HACT qui consiste en l'utilisation des systèmes nationaux dans la mise en œuvre des projets/programmes. Aussi, les modalités de mise en œuvre et de gestion des projets/programmes devront demeurer flexibles et s'accompagner de

renforcement de capacités compatibles avec les déficits de gestion révélés par la micro-évaluation. De même, des outils seront développés notamment le Roster, les plans d'assurance et d'audits, et une expertise mise à la disposition des gestionnaires des programmes/projets.

Enfin, la mise en œuvre de l'UNDAF 2012-2016 tiendra compte des **droits de la personne humaine, de l'équité et de l'égalité du genre**, de l'équité à l'accès aux services sociaux et de la réduction des inégalités, conformément aux accords et instruments internationaux.

Ces principes directeurs et approches sous-tendent l'ensemble des modalités de mise en œuvre des projets/programmes qui seront développés et mis en œuvre dans le cadre de cet UNDAF 2012-2016. Ils seront soutenus par la vision du Secrétaire Général de laquelle découlent les trois orientations clés suivantes : (i) réaliser les résultats pour les populations qui sont dans le plus grand besoin, (ii) promouvoir les biens publics/ressources communes à l'échelle mondiale, et (iii) renforcer l'Organisation des Nations Unies à travers une transparence totale.

IV – 2. Services fournis à travers les programmes de l'UNDAF 2012-2016

Les principes directeurs se reflètent dans la « gamme » de services que les Nations Unies proposeront pour atteindre les résultats définis :

- **Travail politique** et facilitation de processus pour appuyer les réponses aux questions complexes de consolidation de la paix ;
- **Plaidoyer** auprès du Gouvernement et des autres partenaires en faveur des questions importantes pour lesquelles le Gouvernement, les Nations Unies et la Communauté Internationale se sont engagés ;
- **Dialogue sur les politiques, soutien à la formulation des stratégies** et au développement des programmes ;
- **Réponse programmatique** pour mettre en place ou renforcer les capacités institutionnelles, les capacités techniques et les services nécessaires à la réalisation des résultats des différents programmes. Au niveau de la réponse programmatique, la fourniture directe de services ou l'exécution directe d'activités par le Système des Nations Unies se fera dans des situations bien spécifiques, telles que les urgences humanitaires, et dans les domaines où le pays ne dispose pas encore de capacités suffisantes. Cet appui direct sera apporté sur une base temporaire et sera accompagné de mesures concrètes pour renforcer les capacités nationales à reprendre en main ces services à terme.

Ces services seront combinés et modulés en fonction des besoins spécifiques et de la nature des résultats et activités.

IV – 3. Modalités de mise en œuvre des programmes

La mise en œuvre de l'UNDAF portera sur les deux modalités suivantes, à savoir les programmes conjoints et les programmes spécifiques ou projets individuels de chaque agence.

Les programmes conjoints. Cette modalité sera utilisée dans la situation où deux agences ou plus contribuent au même résultat (produit, effet), travaillent avec les mêmes partenaires nationaux et/ou opèrent dans la même zone géographique. Il sera fait au préalable l'analyse confortant que la modalité représente une valeur ajoutée certaine (1+1>2), et que les entités concernées sont disposées à travailler ensemble et en synergie d'interventions. La modalité des programmes conjoints permet d'atteindre des résultats programmatiques suivants : (a) éviter les doubles emplois, réduire les coûts de transaction pour les partenaires et maximiser les synergies; (b) contribuer à rendre plus cohérent, effectif et efficace le soutien des Nations Unies à la réalisation des objectifs nationaux; (c) simplifier les modalités et les procédures et (d) maximiser l'impact des interventions du SNU. Cette modalité mobilisera autour d'un groupe de résultats communs, les capacités et les ressources du SNU au Burundi et les organisera sous forme d'une réponse harmonisée, comprenant un plan de travail commun, un budget commun, une répartition des responsabilités et des arrangements de mise en œuvre et de gestion des ressources.

Les programmes spécifiques de chaque agence. Dans les cas où la modalité des programmes conjoints n'est pas justifiée, le SNU fait recours à la modalité de programmes et projets mis en œuvre par chaque agence. Dans ces cas, l'équipe intégrée de gestion des Nations Unies devra s'assurer que les programmes et projets qui contribuent à un même résultat stratégique sont coordonnés au niveau de la planification, du suivi de la mise en œuvre et de l'évaluation.

IV – 4. Les organes de gestion et de mise en œuvre

Le Comité de Pilotage Conjoint (CPC) constitue l'organe le plus élevé entre le Gouvernement et le SNU pour la mise en œuvre de l'UNDAF 2012-2016. Sa mission est de veiller à l'alignement de l'UNDAF avec les stratégies nationales, de donner

des orientations stratégiques sur tout le processus de l'UNDAF 2012-2016, de veiller au progrès vers l'atteinte des résultats, de fournir des orientations stratégiques pour la mise en œuvre des programmes et de la stratégie de communication, de mobiliser les compétences et contributions nationales et internationales pour la validation et la mise en œuvre des programmes conjoints ainsi que la validation des rapports de revues annuelles, de progrès et d'évaluation finale de l'UNDAF 2012-2016.

Le CPC est présidé par le Ministre des Relations Extérieures et le Coordonnateur Résident du SNU. Il comprend en outre les représentants des ministères sectoriels impliqués dans la mise en œuvre de l'UNDAF et des chefs d'agences du SNU. Il reçoit et analyse les rapports des groupes thématiques conjoints et évalue la performance et l'impact atteints. Il oriente les rapports vers les groupes sectoriels qui intègrent les informations jugées utiles pour les rapports au Forum Stratégique. Il fait rapport au Gouvernement sur le progrès dans la mise en œuvre de l'UNDAF 2012-2016. Il se réunit deux fois par an, de façon statutaire.

L'Equipe Intégrée de Gestion du SNU au Burundi (UN Integrated Management Team, UNIMT) : les chefs d'agences [et des sections substantives du BNUB] tiennent des réunions régulières sous la présidence de la Coordonnatrice Résidente des activités opérationnelles du SNU. Ces réunions servent de cadre d'échange d'information et de décisions concertées. Dans le cadre de ses fonctions de gestion et d'encadrement stratégique, l'UNIMT constituera également, au sein des Nations Unies au Burundi, le plus haut niveau de prise de décisions pour la mise en œuvre de l'UNDAF 2012-2016, notamment en ce qui concerne les programmes conjoints, et la définition d'une position commune des Nations Unies au sein des différents mécanismes de coordination avec le Gouvernement et les partenaires au développement. L'UNIMT assurera également la revue périodique de l'état d'avancement de l'ensemble des interventions appuyées par le SNU au Burundi.

Les groupes thématiques conjoints : la fonction globale des groupes thématiques conjoints sera d'assurer la cohésion des interventions opérationnelles et le compte rendu intégré au niveau d'un axe stratégique de l'UNDAF 2012-2016. Dans ce cadre, trois groupes seront constitués coprésidé chacun par un chef d'agence du SNU et le ministère chef de file au niveau de l'axe.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'UNDAF, les responsabilités principales des groupes thématiques conjoints sont les suivantes :

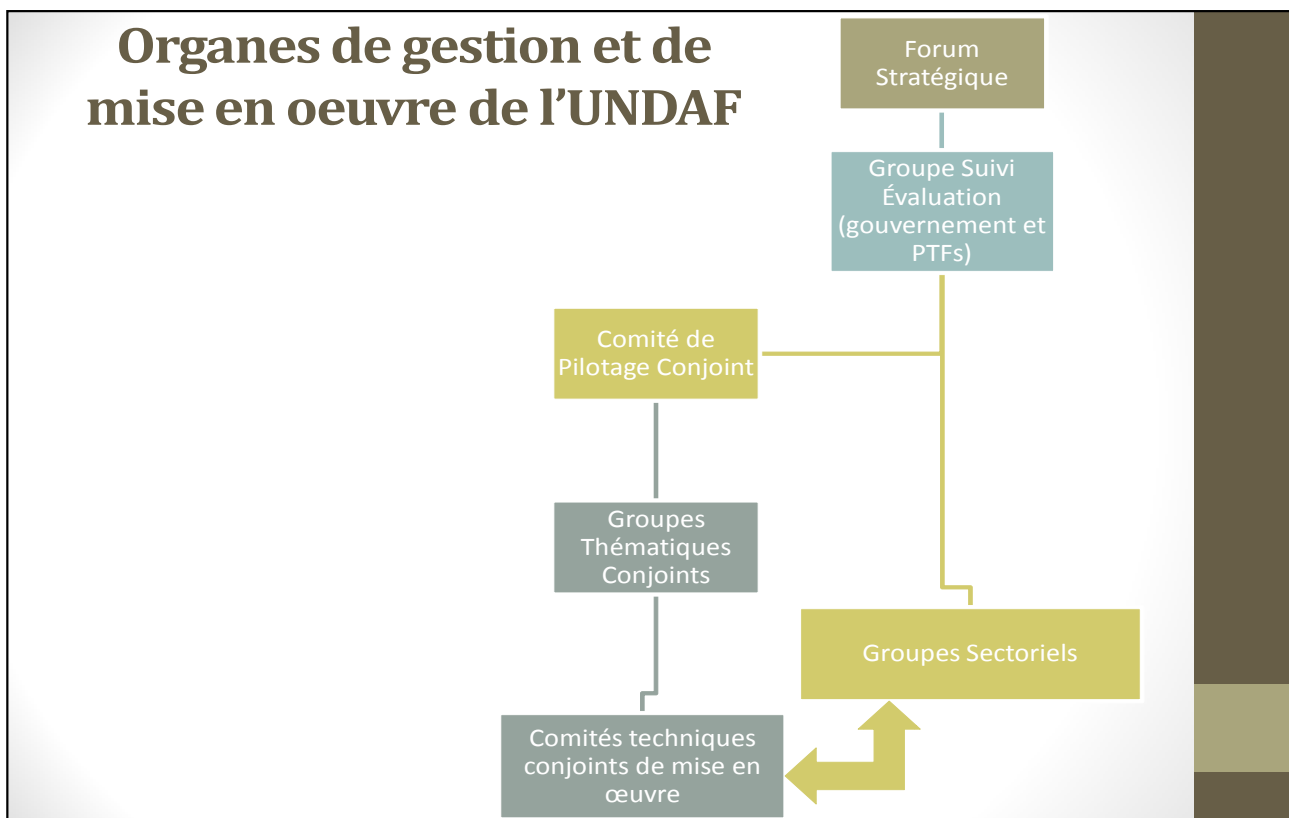
- engager et faciliter des analyses stratégiques communes sur l'ensemble des questions liées au résultat stratégique concerné, et donner des intrants pour le dialogue sur les politiques avec le Gouvernement et les autres acteurs, notamment à travers leur participation aux travaux des groupes sectoriels mis en place dans le cadre du Groupe de Coordination des Partenaires (GCP) ;
- sur la base des interventions des autres acteurs, engager un dialogue avec ceux-ci pour valider les résultats spécifiques de l'appui du système des Nations Unies, identifier les opportunités de partenariat stratégique avec ces acteurs, négocier les modalités de ce partenariat et mobiliser les ressources;
- contribuer et conseiller le processus de développement des programmes et initiatives conjointes dans le cadre de la mise en œuvre de l'UNDAF, en veillant aux questions spécifiques du ressort de leur groupe ;
- appuyer ou faire le plaidoyer autour des aspects prioritaires liés à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits pour influencer les politiques et les stratégies nationales, notamment à travers leur participation aux travaux des Groupes Sectoriels mis en place dans le cadre du GCP ;
- suivre la mise en œuvre des programmes de l'UNDAF et évaluer l'atteinte des résultats stratégiques liés à leur priorité et faire les recommandations à l'Equipe Intégrée de Direction des Nations Unies, notamment dans le cadre de la revue à mi-parcours ou de la préparation du nouveau cycle de programmes.

Chaque groupe thématique est conjointement présidé par le Gouvernement et les Nations Unies. Il est composé des directeurs généraux ou directeurs de départements et chefs d'agence du SNU impliqués dans la mise en œuvre de l'axe stratégique concerné. Il consolide les rapports des comités techniques conjoints de mise en œuvre sur une base trimestrielle et fait rapport au comité de pilotage conjoint. Il se réunit au moins une fois par trimestre.

Les comités techniques conjoints de mise en œuvre : la fonction des comités techniques conjoints de mise en œuvre sera de veiller à la mise en œuvre des programmes conjoints et d'en rendre compte sur une base trimestrielle au groupe thématique conjoint dont ils relèvent. Ils devront fournir des informations à travers leurs rapports trimestriels qui serviront lors des revues annuelles et de l'évaluation finale de l'UNDAF 2012-2016 et faciliter la coordination entre les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre des projets/programmes relevant de l'effet de programme concerné.

Le comité technique conjoint de mise en œuvre est co-présidé par les représentants du Gouvernement et des Nations Unies. Il comprend les experts du Gouvernement et des Nations Unies identifiés dans les groupes sectoriels. Il se réunit au moins une fois par mois et fait un rapport trimestriel aux groupes thématiques conjoints. Il informe les groupes sectoriels du GCP de l'état d'avancement de la mise en œuvre du résultat stratégique concerné.

Ces organes de gestion peuvent être schématisés comme suit :



IV – 5. Communication et coordination

Le SNU a mis en place un Groupe Intégré de Communication (GIC) qui joue un rôle de plaidoyer et de communication sur les différents programmes qu'il met en œuvre. La composante communication devra couvrir plusieurs volets : la communication interne, la communication externe (relations avec les partenaires, sur place et à l'extérieur) et une communication pour le changement de comportement au sein de la population.

Le personnel des Nations Unies devra être sensibilisé aux principes de la communication

pour pouvoir faire le plaidoyer partout où il sera en contact avec la population et les partenaires.

Pour un meilleur impact, la stratégie devra tenir compte des spécificités culturelles/traditionnelles du pays et voir comment assurer le relais de communication par les ONG locales pour atteindre les populations à la base. Le groupe intégré communication traitera de toutes les questions relatives à la communication et conseillera l'UNIMT notamment sur la définition des messages clés sur le travail des Nations Unies en appui aux priorités nationales.

V.
SUIVI ET EVALUATION DE L'UNDAF
2012 - 2016



Appuyer la réconciliation nationale pour un meilleur avenir du pays



V. SUIVI ET EVALUATION DE L'UNDAF 2012 - 2016

Le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement du Burundi (UNDAF) 2012-2016 a été développé selon une approche participative impliquant toutes les agences du SNU et les structures du Gouvernement. Il a été élaboré selon l'approche de planification et de gestion axée sur les résultats et l'approche basée sur les droits de la personne humaine.

Les leçons apprises de la mise en œuvre de l'UNDAF 2010-2014 constituent un atout dans le suivi et l'évaluation de l'UNDAF 2012-2016. La ligne de rapportage a été discutée à tous les niveaux (GISE, UNIMT et comité de pilotage conjoint) et a permis d'établir la circulation de l'information entre les différents organes de la mise en œuvre. Le Groupe Intégré de Suivi-Evaluation (GISE) a développé et fait approuver par le comité de pilotage conjoint les outils de suivi au niveau des activités (trimestriel) et au niveau des produits (semestriel et annuel). La bonne utilisation des outils de suivi a favorisé l'élaboration des rapports d'étapes au niveau des programmes intégrés et la revue à mi-parcours de l'UNDAF 2010-2014.

Toutefois, il a été fait le constat d'une faiblesse de leadership au niveau des groupes thématiques conjoints et un faible fonctionnement des comités techniques conjoints de mise en œuvre. La dynamique de travail au sein de ces Comités n'a pas été à son niveau élevé. La liste des membres de ces groupes (Gouvernement et SNU) a été finalisée tardivement et certains membres n'ont jamais fait partie des comités.

Il convient de souligner par ailleurs l'absence de données actualisées pour le renseignement de certains indicateurs. Toutefois, le recensement de 2008 dont les résultats ont été rendus disponibles en 2010 ainsi que l'Enquête de Démographie et de Santé (EDS) de 2010 dont les résultats permettront une amélioration de cette situation. Le SNU devra poursuivre ses efforts de renforcement des capacités des institutions nationales centrales et sectorielles de production et de diffusion de l'information statistique, afin qu'elles puissent jouer leur rôle dans la mise en œuvre de l'UNDAF 2012-2016 et du CSLP-II 2012-2016.

En ce qui concerne l'UNDAF 2012-2016, les structures conjointes Gouvernement/SNU en charge de sa mise en œuvre opérationnelle, au niveau de chaque effet de l'UNDAF seront respectivement les groupes thématiques conjoints et les comités techniques conjoints de mise en

œuvre. Ces structures seront redynamisés et seront responsables de collecter les données (i) sur la mise en œuvre des activités (coûts, durées et niveau d'exécution) et aussi (ii) sur les indicateurs des résultats (produits et effets) et de produire des rapports annuels sur le niveau d'atteinte des résultats.

Les structures nationales de production, d'élaboration et de diffusion de l'information statistique seront renforcées afin qu'elles puissent rendre disponibles en temps opportun les données nécessaires au suivi des indicateurs. Cette mesure permettra la disponibilité des données fiables et en temps opportun pour une appréciation efficace de la mise en œuvre de l'UNDAF 2012-2016 et du CSLP II 2012-2016.

La collaboration entre le bureau du Coordonnateur Résident et le GISE sera renforcée pour permettre de développer les activités suivantes :

- mise à jour des outils de suivi et d'évaluation disponibles pour utilisation par les comités techniques conjoints de mise en œuvre ;
- élaboration d'un plan de suivi et d'évaluation bien détaillé, avec indication claire des besoins de collecte de données en appui aux revues annuelles et finale de l'UNDAF 2012-2016 ;
- animation des séances de mise à niveau des comités techniques de suivi, des chargés de programmes SNU et des institutions nationales,
- facilitation de la communication et la collaboration entre les structures nationales pour la collecte et transmission des données aux Comités Techniques Conjoints de mise en œuvre ;
- facilitation de l'évaluation finale de l'UNDAF.

Le suivi sera formalisé par la production des rapports annuels de mise en œuvre à l'occasion des revues annuelles de l'UNDAF 2012-2016. Il est préférable que la production des rapports annuels soit organisée selon une approche participative impliquant à la fois les partenaires du Gouvernement et le SNU selon la hiérarchie de mise en œuvre opérationnelle.

La revue annuelle visera l'examen par le comité de pilotage conjoint (Gouvernement et Système des Nations Unies) des progrès vers l'atteinte des résultats, aussi bien au niveau des produits que des effets. Cet examen aura aussi comme finalité d'identifier les goulots d'étranglement, de vérifier

les hypothèses formulées et le niveau d'atténuation des risques pressentis dans la perspective d'améliorer la mise en œuvre de l'UNDAF au cours de l'année suivante. Il est préférable que la revue annuelle se tienne à la fin de l'année pour influencer sur le démarrage de la mise en œuvre pour l'année suivante.

Le rapport de progrès de la mise en œuvre de l'UNDAF 2012 - 2016 sera élaboré à la fin de l'année 2014 pour mettre en exergue les réalisations effectuées pendant les trois premières années. Ce rapport remplacera la revue annuelle 2014 et sera rédigé et validé conjointement avec le Gouvernement à travers les structures de gestion mises en place.

Enfin, une évaluation finale et indépendante sera conjointement commanditée par le Gouvernement et le SNU, à la fin de l'avant dernière année de la fin du cycle, c'est-à-dire en novembre 2015 dans le but d'apprécier l'efficacité et l'efficience du processus de mise en œuvre y compris la pertinence des résultats escomptés et/ou atteints par rapport à leur contribution aux priorités nationales. Le rapport de cette évaluation externe sera nourri par le contenu de la dernière revue annuelle, pour permettre, d'une part d'ajuster les stratégies de mise en œuvre au cours de la dernière année et au besoin de redéfinir certains des résultats ; et d'autre part d'orienter les choix stratégiques et approches pour l'élaboration du nouveau document d'appui du SNU.

VI. CONCLUSION



La santé et l'éducation sont parmi les plus grandes priorités pour le Burundi



VI. CONCLUSION

Le Plan Cadre d'Assistance des Nations Unies au Burundi, UNDAF 2012-2016, est une version révisée de l'UNDAF 2010 – 2014. Cette révision a été guidée par le besoin d'alignement au CSLP II 2012-2016 et par la prise en compte des nouvelles priorités nationales. Il est important de souligner aussi que ces priorités nationales sont reflétées dans la Vision 2025 que le Gouvernement du Burundi a adoptée en 2011.

L'UNDAF 2012-2016 est la troisième expérience de développement d'un cadre stratégique commun au Système des Nations Unies au Burundi pour accompagner le Gouvernement après la phase marquée par des interventions d'urgence jusqu'en 2005. La première expérience a été l'UNDAF 2007-2009, la deuxième est l'UNDAF 2010-2014 et la troisième est l'UNDAF 2012-2016. Les leçons apprises ont servi de base et constitueront un atout dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'UNDAF 2012-2016.

L'UNDAF 2012-2016 a été élaboré au moment où le Gouvernement est engagé à consolider la paix, la démocratie et la bonne gouvernance pour conduire le pays vers la voie du développement durable. La conférence des partenaires d'octobre 2012 à Genève a été une occasion pour les partenaires du Burundi de montrer leur engagement à accompagner le Gouvernement sur cette voie.

La mise en œuvre de l'UNDAF 2012-2016 qui constitue la réponse du Système des Nations Unies au Burundi aux priorités nationales vise la mise en place des bases pour un développement équitable et durable et contribuera à l'éradication de la pauvreté en privilégiant le renforcement des capacités nationales et l'appropriation, l'approche intégrée et le renforcement du partenariat stratégique. La vision du Secrétaire Général inspirera aussi tout le travail du SNU à savoir la réalisation des résultats pour les populations qui sont dans le plus grand besoin et le renforcement de la transparence dans la mise en œuvre des programmes et projets.

Les défis auxquels sera confrontée la mise en œuvre de cette stratégie sont nombreux. Parmi ceux-ci, la grande sensibilité et la complexité des questions à résoudre dans certains domaines et l'amélioration de l'environnement politique et institutionnelle nécessitent une assistance soutenue. Le maintien d'une adhésion sans failles aux principes directeurs qui ont guidé l'élaboration de cette stratégie déterminera en grande partie le succès de sa mise en œuvre.

Ainsi l'appui au dialogue sur les politiques, le plaidoyer, le soutien à la formulation des stratégies et au développement des programmes ainsi que la réponse programmatique devront constituer les principes directeurs de la réponse apportée par les Nations Unies.



L'eau potable, source de bonne santé et de croissance

ANNEXES

Annexe I

MATRICES DES RESULTATS ET DE SUIVI ET EVALUATION

Matrices des résultats et de suivi et évaluation

Résultats	Indicateurs/Données de base/ Cibles	Moyens de vérification	Risques et hypothèses	Rôle des partenaires	Ressources indicatives
Axe 1 : Renforcement de l'état de droit, consolidation de la bonne gouvernance et promotion de l'égalité du genre					
<p>1.1. Les systèmes judiciaire et sécuritaire ainsi que les institutions de protection des droits de la personne humaine, de lutte contre l'impunité et de promotion de la réconciliation nationale sont performants (y compris l'indépendance du judiciaire) et sensibles au genre et au VIH.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Réduction de la durée moyenne de la procédure pénale entre l'ouverture d'enquête et le jugement final <p>Données de base: 88 semaines (2011) Cible 2016: 78 semaines</p> <ul style="list-style-type: none"> % des magistrats recrutés sur la base d'un concours (sensibilité au genre) <p>Données de base: 0% 2012 Cible 2016: 30%</p> <ul style="list-style-type: none"> % de la population qui apprécie favorablement le comportement citoyen des forces de sécurité (sensibilité au genre) <p>Données de base: 46.8% (2012) Cible 2016: 60% de la population ayant satisfaction dans les services des forces de sécurité (Police)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des statistiques judiciaires du Ministère de la Justice Evaluation des activités du CFPJ Les structures des CMS fonctionnelles dans 4 communes pilotes de MUYINGA Rapport de suivi de la situation de sécurité Rapport de sondage 	<ul style="list-style-type: none"> Faible volonté de gestion du personnel sur des bases transparentes et objectives Perturbations dans le fonctionnement du système judiciaires (grèves) Manque de collaboration institutionnelle ; Absence de système efficace de motivation des acteurs Manque de professionnalisme des acteurs Manque de volonté politique 	<ul style="list-style-type: none"> Ministère de la Justice et organes judiciaires, Ministère des Droits de la Personne Humaine, Ministère de la Sécurité Publique, Ministère de la Défense, SNR : mise en œuvre des programmes et réformes Partenaires Techniques et Financiers : UE : Pays Bas, CTB, GIZ, Espagne; plaidoyer, appui technique et financier ONG : CICR, Terre des Hommes, Avocat Sans Frontières, etc. : plaidoyer et éveil de conscience 	<p>Total : 18 199 021 Dispo : 8 309 421 Gap : 12 224 934</p> <p>UNDP : 5 187 500 Dispo : 1 786 000 Gap : 3 401 500</p> <p>BNUB/PGS : 225 000 Dispo : 100 000 Gap : 125 000</p> <p>BNUB/OHCDH : 2 907 000 Dispo : 591 400 Gap : 2 315 600</p> <p>UNICEF : 5 056 936 Dispo : 1 674 583 Gap : 3 382 353</p> <p>UNWOMEN : 3 801 335 Dispo : 1 520 688 Gap : 2 280 647</p> <p>UNFPA : 1 021 250 Dispo : 1 021 250 Gap : 0</p>

Résultats	Indicateurs/Données de base/ Cibles	Moyens de vérification	Risques et hypothèses	Rôle des partenaires	Ressources indicatives
Axe 1 : Renforcement de l'état de droit, consolidation de la bonne gouvernance et promotion de l'égalité du genre					
1.1.1. Les systèmes judiciaire, sécuritaire et pénitentiaire fonctionnent dans un cadre institutionnel et légal réformé conformément aux standards internationaux des droits de la personne humaine.	<ul style="list-style-type: none"> Taux de diminution des arriérés des dossiers judiciaires Données de base : 48,894 (2010) Cible 2016 : 30,000 (Politique sectorielle du MiniJustice) Niveau de mise en œuvre du plan stratégique du Conseil Supérieur de la Magistrature Données de base (2012) : pas de plan de renforcement des capacités Cible 2016 : 50 % des activités du plan de renforcement des capacités du CSM accomplies Niveau de respect de l'ensemble des règles minima pour le traitement des détenus Données de base (2012) : respect partiel des standards internationaux Cible 2016 : Les standards minima sont respectés Nombre de lois clés et textes d'application réformés en conformité avec les standards internationaux Données de base : 8 à réviser et deux à adopter Cible 2016 : 8 lois clés révisées et 2 adoptées Niveau de mise en œuvre du plan stratégique national de sécurité Données de base : absence du plan stratégique national de sécurité Cible 2016 : 30% des actions du plan d'action sont mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des statistiques judiciaires ; Suivi-évaluation de la mise en œuvre du plan stratégique du CSM ; Etude auprès de la DGAP et dans les prisons; Suivi du processus législatif auprès du Ministère de la Justice, Secrétariat du Gouvernement et Parlement et analyse juridique ; Rapport de suivi de la mise en œuvre du plan d'action 	<ul style="list-style-type: none"> Faible volonté de gestion du personnel sur des bases transparentes et objectives Perturbations dans le fonctionnement du système judiciaire (grèves) Faible volonté de collaboration institutionnelle; Manque de volonté de réforme de l'administration pénitentiaire Manque de volonté politique de renforcement de l'indépendance de la justice Absence de système efficace de motivation des acteurs Faible professionnalisme des acteurs Manque de volonté politique dans la réforme de secteur de sécurité Manque des ressources financières et humaines 	<ul style="list-style-type: none"> Ministère de la Justice et organes judiciaires : mise en œuvre des programmes et réforme Parlement : adoption des lois Coopération bilatérale : plaidoyer, appui technique et financier OSC : plaidoyer MDNAC, MSP, Secrétariat CNS : mise en œuvre des plans d'action 	<p>Total: 5 508 582 Dispo : 3 173 248 Gap : 2 335 334</p> <p>UNDP : 2 280 000 Dispo : 2 280 000 Gap : 0</p> <p>BNUB/PGS : 225 000 Dispo : 100 000 Gap : 125 000</p> <p>BNUB/OHCDH : 950 000 Dispo : 190 000 Gap : 760 000</p> <p>UNICEF : 2 053 582 Dispo : 603 248 Gap : 1 450 339</p>

Résultats	Indicateurs/Données de base/ Cibles	Moyens de vérification	Risques et hypothèses	Rôle des partenaires	Ressources indicatives
Axe 1 : Renforcement de l'état de droit, consolidation de la bonne gouvernance et promotion de l'égalité du genre					
1.1.2. Les systèmes nationaux de promotion et de protection des droits de la personne humaine (y compris la lutte contre les violences basées sur le genre et la discrimination liée au VIH) disposent des capacités institutionnelles et techniques pour mieux assurer leurs fonctions.	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'une politique nationale des droits de la Personne humaine et du plan d'action de mise en œuvre <p>Données de base: inexistence d'une politique nationale des DH</p> <p>Cible 2016: une politique nationale des droits de la Personne humaine et un plan d'action de sa mise en œuvre disponibles <ul style="list-style-type: none"> Nombre de cas de violations des droits de la Personne humaine traités par la CNIDH <p>Données de base: de juin 2011 à mars 2012: 91 cas traités.</p> <p>Cible 2016: 200 cas traités <ul style="list-style-type: none"> Nombre de cas de victimes de violences basées sur le genre traités dans les centres de prise en charge intégrale <p>Données de base (2012): AD</p> <p>Cible: 1500 cas traités par an <ul style="list-style-type: none"> Existence d'une base de données opérationnelle sur les VBG <p>Données de base: 0</p> <p>Cible: 1 <ul style="list-style-type: none"> Existence du Code de Protection de l'Enfant et du Code révisé de procédure pénale <p>Données de base: Codes non disponibles</p> <p>Cible: Code de Protection de l'Enfant et Code révisé de procédure pénale disponibles. <ul style="list-style-type: none"> Existence d'une politique nationale de protection de l'enfant <p>Données de base: Inexistence d'une Politique nationale et de son Plan d'action</p> <p>Cible: 1 Politique Nationale de Protection de l'Enfant et de son Plan d'action existant <ul style="list-style-type: none"> Nombre de membres de personnel de CDF formés et nombres de recyclés en collecte de données et en prise en charge intégrée des violences basées sur le Genre <p>Données de base: 0 (personnel CDF)</p> <p>Cible: 100 (personnel CDF) <ul style="list-style-type: none"> Existence d'une base de données sur les pires formes du travail des enfants <p>Données de base: 0</p> <p>Cible: 1 </p></p></p></p></p></p></p></p>	<ul style="list-style-type: none"> Le document de la PN des DH et du Plan d'action Rapports de la CNIDH Rapport SDH&J du BNUB et de la Société Civile Les rapports d'activités du centre de prise en charge intégrée des victimes des VBG Registre de consultations médicales Rapport de suivi Rapport des formations Rapport d'enquêtes Bulletin officiel 	<ul style="list-style-type: none"> Faibles capacités techniques locales Manque /faible collaboration des services étatiques et de la population lors des enquêtes de la CNIDH et absence bureau de la CNIDH dans les provinces. Impunité et faible volonté politique Faible collaboration entre les ministères concernés par le fonctionnement du centre Faible allocation budgétaire pour le fonctionnement du centre 	<ul style="list-style-type: none"> Ministère de la SNDPHG, la CNIDH et la SC : mise en œuvre du plan d'action de la politique nationale des droits de la Personne humaine CNIDH : promotion et protection des DH et monitoring et investigation Coopération bilatérale : plaider, appui technique et financier Gouvernement : mise en œuvre des programmes et réformes ; Organes judiciaires : traitement judiciaires des violations des DH SC : monitoring et plaider 	<p>Total: 10 758 439 Dispo: 4 615 073 Gap: 8 472 700</p> <p>UNDP: 2 242 500 Dispo: 931 500 Gap: 1 311 000</p> <p>BNUB/OHCDH: 1 016 500 Dispo: 203 300 Gap: 813 200</p> <p>UNWOMEN: 3 468 835 Dispo: 1 387 688 Gap: 2 081 147</p> <p>UNFPA: 1 021 250 Dispo: 1 021 250 Gap: 0</p> <p>UNICEF: 3 003 354 Dispo: 1 071 335 Gap: 1 932 019</p>

Résultats	Indicateurs/Données de base/ Cibles	Moyens de vérification	Risques et hypothèses	Rôle des partenaires	Ressources indicatives
Axe 1 : Renforcement de l'état de droit, consolidation de la bonne gouvernance et promotion de l'égalité du genre					
1.1.3. Les mécanismes de justice de transition (Commission Vérité et Réconciliation (CVR), le Tribunal Spécial (TS)) sont mis en place et fonctionnent conformément aux standards internationaux et les organisations de la société civile y compris les médias jouent efficacement leur rôle de veille citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> Existence des mécanismes de justice de transition Données de base: 0 Cible: 2 Nombre de cas traités par la CVR et le Tribunal Spécial Données de base 2012: 0 Cible 2016: AD 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports de la CVR et du TS. Rapports de la CVR et du TS 	<ul style="list-style-type: none"> Faible volonté politique pour la mise en place des mécanismes de JT La CVR et le TS ne sont pas conformes aux standards internationaux Manque de ressources nécessaires pour le fonctionnement des mécanismes de JT Dégradation de la situation sécuritaire qui dissuade les témoins et victimes de collaborer avec la CVR et le TS. 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernement : mise en place des mécanismes de JT Parlement : adoption des lois portant création et fonctionnement des mécanismes de JT Partenaires : Coopération bilatérale : plaidoyer, appui technique et financier SC : appui, monitoring et plaidoyer 	<p>Total: 1 938 000 Dispo : 521 100 Gap : 1 416 900</p> <p>UNDP : 665 000 Dispo : 190 000 Gap : 475 000</p> <p>BNUB/ OHCDH : 940 500 Dispo : 198 100 Gap : 742 400</p> <p>UNWOMEN : 332 500 Dispo : 133 000 Gap : 199 500</p>

Résultats	Indicateurs/Données de base/ Cibles	Moyens de vérification	Risques et hypothèses	Rôle des partenaires	Ressources indicatives
Axe 1 : Renforcement de l'état de droit, consolidation de la bonne gouvernance et promotion de l'égalité du genre					
1.2. A l'horizon 2016, des institutions publiques assurent une gestion efficace de l'Etat avec un système électoral transparent, un espace politique inclusif et une participation citoyenne effective dans le respect de l'égalité du genre	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration du niveau de classement international du pays par rapport à la transparence et à la gouvernance <p>Données de référence</p> <ul style="list-style-type: none"> Classement Transparency International sur l'indice de perception de la corruption : le Burundi occupe le 172^e rang sur 178 dans le monde en 2011. Index Mo Ibrahim : le Burundi a eu 45/100 en 2011 Absence de consensus sur la revue du cadre légal électoral <p>Cible :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le code électoral est révisé sur une base consensuelle et inclusive, avec l'implication de tous les acteurs politiques et la société civile Le Burundi occupe 150^e place pour l'indice de TI Index MoI : 55% Existence d'un cadre légal électoral révisé d'une manière consensuelle <p>Données de base : Cadre légal non révisé</p> <p>Cible 2016 : cadre légal électoral révisé disponible</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre femmes occupants des postes de responsabilités politiques et techniques dans les institutions <p>Données de base : 20%</p> <p>Cible : au moins 30 % des postes non électifs (de responsabilité)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Rapport TI et MoI Rapports d'évaluation de la SNBG et de lutte contre la corruption 	<ul style="list-style-type: none"> Mainmise du politique dans le traitement des cas de corruption. 	<ul style="list-style-type: none"> Partenaires Techniques et Financiers : Belgique, UE, Norvège, France, Suisse, Australie, USAID, Pays Bas, Suède, Japon, Canada, Luxembourg : plaidoyer pour la mise en œuvre effective de la SNBG du PNRA et pour l'amélioration du dialogue politique ; animation des différents groupes sectoriels et thématiques sur la gouvernance ; appuyer l'organisation des élections de 2015 CENI, Parlement : adoption du code électoral Ministère de l'intérieur, Bonne Gouvernance, Finance et Plan, Fonction Publique, Justice, Droit de la Personne Humaine, etc : évaluation du Système National d'Intégrité OSC : observation électorale, plaidoyer, participation citoyenne Medias 	<p>Total : 48 891 959 Dispo : 13 348 584 Gap : 35 543 375</p> <p>UNDP : 38 440 000 Dispo : 9 122 500 Gap : 29 317 500</p> <p>BNUB/PGS : 940 500 Dispo : 277 500 Gap : 663 000</p> <p>UNICEF : 1 140 000 Dispo : 570 000 Gap : 570 000</p> <p>UNWOMEN : 5 876 459 Dispo : 2 350 584 Gap : 3 525 875</p> <p>UNFPA : 1 676 000 Dispo : 950 000 Gap : 817 000</p> <p>UNCDF : 200 000 Dispo : 50 000 Gap : 150 000</p> <p>UNV : 528 000 Dispo : 28 000 Gap : 500 000</p>

Résultats	Indicateurs/Données de base/ Cibles	Moyens de vérification	Risques et hypothèses	Rôle des partenaires	Ressources indicatives
Axe 1 : Renforcement de l'état de droit, consolidation de la bonne gouvernance et promotion de l'égalité du genre					
1.2.1 Le mécanisme de dialogue permanent et inclusif des partis politiques est fonctionnel et les organes de gestion du processus électoral disposent des capacités requises pour l'organisation d'élections libres et transparentes en 2015	<ul style="list-style-type: none"> Cadre de dialogue permanent inclusif des partis politiques disponible Données de Base : l'opposition extra-parlementaire pas représenté au forum Cible 2016 : l'opposition est représentée dans le cadre de dialogue des partis politiques Existence d'outils efficaces de gestion des opérations électorales Données de référence : insuffisance d'outils pour une gestion électorale efficace et transparente. Cible 2016 : <ul style="list-style-type: none"> - Un logiciel multi-modulaire (finances, logistiques, etc.) de gestion électorale est opérationnel - Un fichier électoral permettant des mises à jour et facilement consultables pour plus de transparence est opérationnel. 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'évaluation du plan stratégique de la CENI et rapport annuel du projet PACE. Rapport NAM Rapports d'observation des élections 2015 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de volonté du Gouvernement et/ou des partis politiques pour engager le dialogue ; Blocage du dialogue politique et dégradation de la situation sécuritaire. Incapacité des entreprises locales à développer le logiciel multifonctionnel et manque de moyens financiers pour permettre le déploiement de l'outil au niveau des CEPI et CECL. 	<ul style="list-style-type: none"> Partenaires : plaidoyer auprès des partenaires et des acteurs politiques, assistance technique et financière 	<p>Total : 21 177 847 Dispo : 2 292 939 Gap : 18 884 908</p> <p>PNUD : 19 940 500 Dispo : 1 940 500 Gap : 18 000.000</p> <p>UNWOMEN : 524 847 Dispo : 209 939 Gap : 314 908</p> <p>BNUB : 712 500 Dispo : 142 500 Gap : 570 000</p>
1.2.2. Les compétences des institutions démocratiques, les structures de dialogue social, la société civile et les médias dans la consolidation de la démocratie et du développement du pays sont renforcées.	<ul style="list-style-type: none"> Niveau de mise en œuvre du plan stratégique du Parlement axé sur la transparence et la redevabilité. Données de base : plan stratégique disponible. Cible 2016 : 50% du plan est mis en œuvre Existence d'un cadre permanent de dialogue et de concertation Société civile-Gouvernement Données de base : absence de cadre permanent de dialogue société civile-Gouvernement. Cible 2016 : Un cadre national de concertation Gvt-Sté civile est en place. Existence d'un plan d'action de la charte national de dialogue social Données de référence : absence d'un plan d'action Cible 2016 : Plan d'action disponible. 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports des organisations de la société civile, y compris les médias. Rapport du comité du CND Document du plan d'action de la charte nationale de dialogue social 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de moyens pour la mise en œuvre du plan stratégique. Le cadre de concertation société civile est instrumentalisé à des fins politiques ; Les relations pouvoirs publics-médias et PP-société civile se dégradent. Manque d'indépendance, surtout financière du CND. 	<ul style="list-style-type: none"> Assistance technique et financière. Plaidoyer pour la promotion du dialogue entre le Gouvernement et ses partenaires sociaux. Plaidoyer pour que le CND soit doté de moyens requis pour son fonctionnement. 	<p>Total : 5 819 158 Dispo : 2 655 563 Gap : 3 163 595</p> <p>PNUD : 3 617 500 Dispo : 1 952 500 Gap : 1 665 000</p> <p>BNUB : 123 500 Dispo : 55 000 Gap : 68 500</p> <p>UNWOMEN : 1 550 158 Dispo : 620 063 Gap : 930 095</p> <p>UNV : 528 000 Dispo : 28 000 Gap : 500 000</p>

Résultats	Indicateurs/Données de base/ Cibles	Moyens de vérification	Risques et hypothèses	Rôle des partenaires	Ressources indicatives
Axe 1 : Renforcement de l'état de droit, consolidation de la bonne gouvernance et promotion de l'égalité du genre					
1.2.3. L'administration publique plus performante met en œuvre la stratégie nationale de renforcement des capacités et fournit des services de qualité aux usagers	<ul style="list-style-type: none"> Niveau de mise en œuvre du PNRA <p><u>Données de base:</u> PNRA adopté</p> <p><u>Cible:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Disponibilité d'outils efficaces de gestion des performances Une politique salariale adoptée 17 guichets uniques provinciaux de l'administration publique opérationnels <ul style="list-style-type: none"> Niveau de mise en œuvre de la SNBG et du Plan d'action de lutte contre la corruption <p><u>Données de base:</u> plan d'action disponible</p> <p><u>Cible:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> La Brigade et l'IGE disposent des outils techniques pour faire la prévention et investigation La Cour Anti Corruption et la Cour des Comptes ont des compétences techniques pour accomplir leurs missions <ul style="list-style-type: none"> Existence d'un cadre d'orientation et l'opérationnalisation de la stratégie nationale de renforcement des capacités <p><u>Données de base:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Projet de lettre de Politique disponible Stratégie Nationale Renforcement des Capacités en cours d'élaboration <p><u>Cible 2016:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> La lettre de Politique adoptée et diffusée Au moins 5 ministères clés disposent de stratégie sectorielle de renforcement de capacités L'ENA dispose d'outils et de partenariats suffisants pour la professionnalisation des agents publics 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports de progrès du projet d'opérationnalisation du PNRA Lettre de politique et le document de la stratégie Rapports sur le profil pays en renforcement de capacités 	<ul style="list-style-type: none"> Faible engagement politique et engagement des partenaires Manque de moyens financiers pour la mise en œuvre des réformes. 	<ul style="list-style-type: none"> Le Gouvernement et toutes les institutions nationales : engagement politique, la coordination, mobilisation et la mise en œuvre Partenaires Technique et Financiers : dialogue politique, appuis techniques et financiers soutenus à la réforme et le renforcement des capacités. 	<p>Total: 6 447 085 Dispo: 1 880 334 Gap: 4 566 751</p> <p>PNUD: 5 890 000 Dispo: 1 657 500 Gap: 4 132 500</p> <p>UNWOMEN: 557 085 Dispo: 222 834 Gap: 334 251</p>

Résultats	Indicateurs/Données de base/ Cibles	Moyens de vérification	Risques et hypothèses	Rôle des partenaires	Ressources indicatives
Axe 1 : Renforcement de l'état de droit, consolidation de la bonne gouvernance et promotion de l'égalité du genre					
1.2.4. Le plan d'action de lutte contre la corruption est mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Niveau de mise en œuvre de la SNBG et du plan d'action de lutte contre la corruption <p>Données de base: Plan d'action disponible</p> <p>Cible:</p> <ul style="list-style-type: none"> La Brigade et l'IGE disposent des outils techniques pour faire la prévention et investigation La Cour Anti Corruption et la Cour des Comptes ont des compétences techniques pour accomplir leurs missions 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports de suivi produits par le Secrétariat Technique au Groupe Sectoriel BG 	<ul style="list-style-type: none"> Faible engagement politique Faible alignement et engagement des partenaires Manque de moyens financiers pour la mise en œuvre des réformes. 	<ul style="list-style-type: none"> Le Gouvernement et toutes les institutions nationales: engagement politique, la coordination, mobilisation et la mise en œuvre Partenaires Technique et Financiers : dialogue politique, appuis techniques et financiers soutenus à la réforme et le renforcement des capacités. 	<p>Total: 4 289 500 Dispo: 1 795 000 Gap: 2 494 500</p> <p>PNUD: 4 185 000 Dispo: 1 715 000 Gap: 2 470 000</p> <p>BNUB/PGS: 104 500 Dispo: 80 000 Gap: 24 500</p>
1.2.5. Les institutions nationales de planification stratégique, de production de l'information statistique et de coordination de l'aide appuyés sur les TICs sont outillés pour le suivi de la mise en œuvre de la Vision 2025/CSLP II/OMD	<ul style="list-style-type: none"> Burundi Info mise à jour et accessible <p>Données de base: BurundiInfo à jour en 2011 et accessible sur siteweb www.devinfo.info/burundiinfo</p> <p>Cible: BurundiInfo à jour chaque année et accessible sur siteweb www.devinfo.info/burundiinfo</p> <ul style="list-style-type: none"> Rapport des enquêtes EPMB, EDS sont disponibles <p>Données de base: Rapport de l'EDS 2010 en cours de publication ; EPMB en cours de conception (enquête non démarrée)</p> <p>Cible: Rapports de l'EDS 2010 et 2015 disponibles et Rapport de l'EPMB disponible</p> <p>Rapports périodiques sur le CSLP II et les OMDs disponibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> Consulter le siteweb www.devinfo.info/burundiinfo Rapports de l'EDS 2010 et 2015 et rapport de l'EPMB 	<ul style="list-style-type: none"> L'équipe BurundiInfo à l'ISTEEBU s'est appropriée de sa mise à jour régulière ISTEEBU est dans un processus de renforcement de son infrastructure informatique et du débit de la connexion à l'internet Faible engagement du Gouvernement et des PTfTs Insuffisance de financement pour réaliser l'EDS 2015 et l'EPMB 2012 	<ol style="list-style-type: none"> FMI : appui à la coordination des partenaires de mise en œuvre de la stratégie nationale du développement de la statistique du Burundi <p>Appui technique et financier</p>	<p>Total: 10 658 369 Dispo: 4 724 748 Gap: 5 933 621</p> <p>PNUD: 4 807 000 Dispo: 1 857 000 Gap: 2 950 000</p> <p>UNICEF: 1 140 000 Dispo: 570 000 Gap: 570 000</p> <p>UNWOMEN: 3 244 369 Dispo: 1 297 748 Gap: 1 946 621</p> <p>UNFPA: 1 767 000 Dispo: 950 000 Gap: 817 000</p> <p>UNCDF: 200 000 Dispo: 50 000 Gap: 150 000</p>

Résultats	Indicateurs/Données de base/ Cibles	Moyens de vérification	Risques et hypothèses	Rôle des partenaires	Ressources indicatives
Axe 1 : Renforcement de l'état de droit, consolidation de la bonne gouvernance et promotion de l'égalité du genre					
Communications et suivi et évaluation pour les activités de développement de l'axe 1. Les contributions ont été calculées 5% au prorata des montants par activité et par agence.					
TOTAL : 3 354 549 UNDP : 2 181 375 BNUB/PGS: 58 275 BNUB/OHCDH: 145 350 UNICEF : 309 847 UNW : 483 890 UNFPA : 139 413 UNCDF : 10 000 UNV : 26 400					

Résultats	Indicateurs/Données de base/ Cibles	Moyens de vérification	Risques et hypothèses	Rôle des partenaires	Ressources indicatives
Axe 2 : Transformation de l'économie burundaise pour une croissance soutenue et créatrice d'emplois					
2.1. L'environnement des affaires (les politiques fiscales, commerciales et d'investissement) et la stratégie de promotion de l'emploi sensible au genre sont incitatifs et sont tendus par une politique énergétique adéquate et des TICs diversifiés, accessibles et respectueux de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de PME y compris entrepreneuriat féminin Données de base : 3 000 PME en 2011 Cible : 5 000 PME en 2016 (cible) Proportion d'emplois du secteur formel, informel et agricole désagrégée Données de base (2007) : secteur privé formel 2,5% Cible 2016 : - secteur privé informel et agricole : (Base) 76,3% (2007) 	<ul style="list-style-type: none"> Documents de politiques et stratégies validées Statistiques de la chambre fédérale de commerce, industrie et artisanat et du tribunal du commerce ; Rapports d'enquêtes Rapports et statistiques du ministère ayant l'emploi dans ses attributions. 	<ul style="list-style-type: none"> Problème de gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> Ministère du Commerce ; rôle de leadership/coordination/mobilisation Ministère des Finances, rôle de planification et de mobilisation des ressources Secteur privé (Banques, IM, Chambre Fédérale du commerce, Industrie et Artisanat) ; investissement privé local, création d'emplois, PPP, Partenaire Techniques et Financiers : USAID, BAFD, SFI, UE, Pays Bas, CTB, Suisse, GIZ, France, Chine, Japon ; plaidoyer, appui financier et technique, plaidoyer pour la définition des politiques et stratégies, OSC : Association des femmes entrepreneurs ; plaidoyer, lobbying, financement du secteur, joint venture, 	<p>Total : 131 224 212 Dispo : 75 888 712 Gap : 55 335 500</p> <p>PNUD : 27 975 000 Dispo : 3 810 000 Gap : 24 165 000</p> <p>FIDA : 54 050 000 Dispo : 54 050 000 Gap : 0</p> <p>UNWOMEN : 2 420 000 Dispo : 1 589 500 Gap : 830 500</p> <p>BIT : 650 000 Dispo : 560 000 Gap : 90 000</p> <p>UNCDF : 5 500 000 Dispo : 1 750 000 Gap : 3 750 000</p> <p>FAO : 34 894 697 Dispo : 8 394 697 Gap : 26 500 000</p> <p>UNHABITAT : 2 750 000 Dispo : 2 750 000 Gap : 0</p> <p>ONUDI : 2 984 515 Dispo : 2 984 515 Gap : 0</p>

Résultats	Indicateurs/Données de base/ Cibles	Moyens de vérification	Risques et hypothèses	Rôle des partenaires	Ressources indicatives
Axe 2 : Transformation de l'économie burundaise pour une croissance soutenue et créatrice d'emplois					
2.1.1. Une politique nationale d'intégration régionale est mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'une politique nationale d'intégration régionale adoptée par le gouvernement Données de base : 0 Cible : 1 Existence d'un cadre de suivi de la mise en œuvre de la politique nationale d'intégration régionale, participatif et inclusif Données de base : 0 Cible : 1 Nombre de textes nationaux (législation, règlement, politique, etc.) adoptés et/ou harmonisés dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'intégration régionale Données de base : 0 Cible : 20 	<ul style="list-style-type: none"> Politique nationale d'intégration régionale validée ; Rapport d'évaluation; Rapports de validation de textes; Textes de lois de mise en application promulgués 	<ul style="list-style-type: none"> Stabilité sécuritaire dans les pays de la sous région Bon climat des affaires et gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> Ministère de l'Intégration Régionale ; rôle de leadership et coordination Appui à la mobilisation des fonds. Les chambres des représentants (Parlement et Sénat) ; rôle de légiférer 	<p>Total : 1 500 000 Dispo : 850 000 Gap : 650 000</p> <p>PNUD : 600 000 Dispo : 250 000 Gap : 350 000</p> <p>FAO : 450 000 Dispo : 150.000 Gap : 300.000</p> <p>UNWOMEN : 450.000 Dispo : 450.000 Gap : 0</p>
2.1.2.. Une politique nationale de l'emploi tenant en compte les femmes et les jeunes et un système d'information statistique du marché du travail fiable sont adoptés et mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'études diagnostiques sur l'emploi et le marché de travail validées Données de base : 0 Cible : 7 Existence d'une politique nationale de l'emploi adopté par le gouvernement Données de base : 0 Cible : 1 Existence d'une base de données désagrégée et fiable sur le marché du travail Données de base : 0 Cible : 1 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'études ; Rapport de validation de documents ; Base de données et rapport d'évaluation Rapports d'activités du comité technique de suivi. Document de stratégie Rapport des IMF 	<ul style="list-style-type: none"> Contexte de financement international défavorable 	<ul style="list-style-type: none"> Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de Sécurité Sociale ; leadership et coordination Partenaires sociaux (syndicats des travailleurs et des employeurs); participation, appropriation et plaidoyer 	<p>Total : 8 624 697 Dispo : 8 214 697 Gap : 410 000</p> <p>PNUD : 60 000 Dispo : 60 000 Gap :</p> <p>BIT : 550 000 Dispo : 460 000 Gap : 90 000</p> <p>UNWOMEN : 320 000 Dispo : 0 Gap : 320 000</p> <p>FAO : 2 644 697 Dispo : 2 644 697 Gap : 0</p> <p>FIDA : 5 050 000 Dispo : 5 050 000 Gap : 0</p>

Résultats	Indicateurs/Données de base/ Cibles	Moyens de vérification	Risques et hypothèses	Rôle des partenaires	Ressources indicatives
Axe 2 : Transformation de l'économie burundaise pour une croissance soutenue et créatrice d'emplois					
2.1.3. Une stratégie de promotion des marchés inclusifs, y compris les femmes et les jeunes (création des chaînes de valeur) est mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'une stratégie de promotion des marchés inclusifs <p>Données de base : 0</p> <p>Cible : 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de microcrédits octroyés par les institutions de micro finance <p>Données de base : 105 378 (2010)</p> <p>Cible : 250 000 (2016)</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de nouvelles micro-entreprises créées en milieu rural <p>Données de base : 0</p> <p>Cible : 1000</p>	<ul style="list-style-type: none"> Document de stratégie validé; Rapports de la banque centrale Rapports des IMF Rapports de l'agence de promotion des investissements et du tribunal du commerce. 	<ul style="list-style-type: none"> Bon climat des affaires et gouvernance Conjoncture économique internationale défavorable 	<ul style="list-style-type: none"> Ministère du Commerce et Industrie : leadership et coordination Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre : leadership et coordination Institutions financières : offre des services financiers ONGS : accompagnement des bénéficiaires et réseautage 	<p>Total: 43 534 515 Dispo : 18 174 015 Gap : 25 360 500</p> <p>PNUD: 4 000 000 Dispo : 500 000 Gap : 3 500 000</p> <p>FAO: 19 800 000 Dispo : 2 600 000 Gap : 17 200 000</p> <p>FIDA: 9 000 000 Dispo : 9 000 000 Gap : 0</p> <p>UNWOMEN: 1 650 000 Dispo : 1 139 500 Gap : 510 500</p> <p>UNCDF: 4 500 000 Dispo : 1 350 000 Gap : 3 150 000</p> <p>ONUDI: 2 984 515 Dispo : 2 984 515 Gap : 0</p> <p>BIT: 100 000 Dispo : 100 000 Gap : 0</p>
2.1.4. Une stratégie et un plan d'action de promotion des énergies nouvelles et renouvelables sont adoptés et mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Existence de la stratégie de promotion des énergies nouvelles et renouvelables <p>Données de base : 0</p> <p>Cible : 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau de mise en œuvre du plan d'action <p>Donnée de base : 0</p> <p>Cible : 30% du plan d'action mis en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> Document de stratégie validé Rapport de la Direction Générale de l'Hydraulique et Electrification Rurale 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance de ressources financières et faible capacité technique locale 	<ul style="list-style-type: none"> Direction Générale de l'Hydraulique et de l'Electrification Rurale : planification et contrôle de la qualité 	<p>Total: 11 000 000 Dispo : 4 400 000 Gap : 6 600 000</p> <p>UNDP : 8 000 000 Dispo : 2 000 000 Gap : 6 000 000</p> <p>UNCDF : 1 000 000 dispo : 400 000 Gap : 600 000</p> <p>UNHABITAT : 1 900 000 Dispo : 1 900 000 Gap : 0</p>

Résultats	Indicateurs/Données de base/ Cibles	Moyens de vérification	Risques et hypotheses	Rôle des partenaires	Ressources indicatives
Axe 2 : Transformation de l'économie burundaise pour une croissance soutenue et créatrice d'emplois					
2.1.5. De nouveaux outils de gestion environnementale et d'adaptation aux changements climatiques utilisant les TICs sont conçus, opérationnels et accessibles à tous les niveaux	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'un plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations de RIO+20 Données de base : 0 Cible : 1 Degré de mise en œuvre de la feuille de route des DRP/DRM Données de base : 0 % Cible : 100% Existence d'un cadre interministériel de coordination du secteur de l'environnement Données de base : 0 Cible : 1 Existence d'une cartographie actualisée sur les zones à risques par rapport aux changements climatiques (inondations, sécheresse, érosion,...) Données de base : 0 Cible : 1 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports du MEEATU Rapport d'évaluation de la mise en œuvre de la feuille de route Rapports de réunions de coordination Rapports d'études et cartographiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance de ressources financières et faible capacité technique locale 	<ul style="list-style-type: none"> MEEATU : planification et contrôle des normes environnementales Direction Générale de l'Hydraulique et de l'Electrification Rurale : planification et contrôle de la qualité 	<p>Total : 65 565 000 Dispo : 44 250 000 Gap : 22 315 000</p> <p>UNDP : 13 715 000 Dispo : 400 000 Gap : 13 315 000</p> <p>UNHABITAT : 850 000 Dispo : 850 000 Gap : 0</p> <p>FAO : 12 000 000 Dispo : 3 000 000 Gap : 9 000 000</p> <p>FIDA : 40 000 000 Dispo : 40 000 000 Gap : 0</p>
2.2. Le Burundi dispose d'un secteur agro-sylvo-pastoral modernisé, adapté aux changements climatiques, sensible au genre et répondant aux besoins de sécurité alimentaire et nutritionnels et orienté vers le marché	<ul style="list-style-type: none"> Taux de couverture des besoins alimentaires (bilan alimentaire) Données de base : 520 970 d'Equivalents céréales de déficit, soit 47% (2012) Cible : ≤20 % en 2016 Proportion de ménages avec une consommation alimentaire adéquate. Données de base : 50% Cible : ≥ 80 % 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires Rapport IPC (classification de la sécurité alimentaire) 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance des ressources financières Perturbations climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> MINAGRIE, MEEATU et MINISANTE : élaboration, exécution et suivi des politiques et stratégies Partenaires Techniques et Financiers ; UE, BAFD, Belgique, USAID, Pays Bas, France, JICA, Suède, GIZ : assistance technique et financière, BM 	<p>Total : 133 505 370 Dispo : 65 718 097 Gap : 67 787 273</p> <p>UNHABITAT : 850 000 Dispo : 850 000 Gap : 0</p> <p>FAO : 18 650 000 Dispo : 4 450 000 Gap : 14 200 000</p> <p>FIDA : 54 500 000 Dispo : 54 500 000 Gap : 0</p> <p>UNDP : 2 500 000 Dispo : 600 000 Gap : 1 900 000</p> <p>PAM : 52 266 370 Dispo : 4 479 097 Gap : 47 787 273</p> <p>UNCDF : 4 000 000 Dispo : 600 000 Gap : 3 400 000</p> <p>UNWOMEN : 739 000 Dispo : 293 000 Gap : 500 000</p>

Résultats	Indicateurs/Données de base/ Cibles	Moyens de vérification	Risques et hypothèses	Rôle des partenaires	Ressources indicatives
Axe 2 : Transformation de l'économie burundaise pour une croissance soutenue et créatrice d'emplois					
2.2.1. De nouvelles technologies de production, transformation et conservation des produits agricoles sont introduites et utilisées à tous les niveaux de la chaîne de valeur	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de ménages utilisant de nouvelles technologies agro-alimentaires Données de base : AD (enquête agricole) Cible : 300.000 ménages Existence d'un nouveau système d'informations sur les marchés et les chaînes de valeurs Données de base : 0 Cible : 1 Nombre de chaînes de valeurs fonctionnelles Données de base : AD (enquête) Cible : 10 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'activités des ministères (Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, Ministère du Commerce, de l'Agence de promotion des investissements et de l'ISTEEBU) Rapports des ministères du commerce et de l'agriculture Rapports d'activités des organisations partenaires (Fewsnet, Country Stat, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance des ressources financières Capacités techniques locales 	<ul style="list-style-type: none"> MINAGRRIE : coordination des acteurs Secteur privé : participation, expertise Organisations des producteurs : participation et appropriation 	<p>Total: 56 693 000 Dispo : 39 889 000 Gap : 16 804 000 PNUD : 2 000 000 Dispo : 100 000 Gap : 1 900 000 FAO : 13 550 000 Dispo : 3 700 000 Gap : 9 580 000 PAM : 1 904 000 Dispo : 750 000 Gap : 1 154 000 FIDA : 34 500 000 Dispo : 34 500 000 Gap : 0 UNCDF : 4 000 000 Dispo : 600 000 Gap : 3 400 000 UNWOMEN : 739 000 Dispo : 239 000 Gap : 500 000</p>
2.2.2. Le système d'alerte précoce et de réponse aux urgences y compris les catastrophes naturelles est mieux coordonné et doté d'équipements et technologies adaptés	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de bulletins édités sur la surveillance de la sécurité alimentaire Données de base : 12 par an Cible : 12 par an Nombre de rapports sur l'analyse et la cartographie de la sécurité alimentaires Données de base : 2 par an Cible : 2 par an 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports FAO/PAM sur le système d'alerte précoce Rapports sur la cartographie de la vulnérabilité Rapports de suivi des activités nutritionnels 	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité des ressources financières 	<ul style="list-style-type: none"> Plate Forme Nationale de Gestion des Risques et Catastrophes : stratégie et planification de la réponse MINAGRRIE : rôle de coordination 	<p>Total: 76 812 370 Dispo : 25 829 097 Gap : 50 983 273 UNHABITAT : 850 000 Dispo : 850 000 Gap : 0 FAO : 5 100 000 Dispo : 750 000 Gap : 4 350 000 PAM : 50 362 370 Dispo : 3 729 097 Gap : 46 633 273 PNUD : 500 000 Dispo : 500 000 Gap : 0 FIDA : 20 000 000 Dispo : 20 000 000 Gap : 0</p>

Résultats	Indicateurs/Données de base/ Cibles	Moyens de vérification	Risques et hypothèses	Rôle des partenaires	Ressources indicatives
Axe 2 : Transformation de l'économie burundaise pour une croissance soutenue et créatrice d'emplois					
Communications et suivi et évaluation pour les activités de développement de l'axe 2. Les contributions ont été calculées 5% au prorata des montants par activité et par agence.					TOTAL : 14 341 776 UNDP : 1 523 750 UNWOMEN : 157 950 FAO : 3 782 538 PAM : 2 613 319 BIT : 32 500 FIDA : 5 427 500 UNCDF : 475 000 ONUDI : 149 226 UNHABITAT: 180 000

Résultats	Indicateurs/Données de base/ Cibles	Moyens de vérification	Risques et hypothèses	Rôle des partenaires	Ressources indicatives
Axe 3: Amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services sociaux de base et renforcement du socle de protection social					
3.1. En 2016, le système de santé du Burundi permet d'atteindre des couvertures élevées des interventions à haut impact à faible coût et de qualité (vaccination, contraception, pratiques d'hygiène, maternité à moindre risque, etc...) pour réduire la morbidité liée aux maladies transmissibles et non transmissibles ; les communautés (hommes et femmes) sont habilitées pour s'approprier la lutte contre la malnutrition et les autres stratégies sanitaires y compris l'accès équitable à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement de base	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'enfants complètement vaccinés Données de base : 83% (EDS 2010) Cible : 90% (2016) Taux d'insuffisance pondérale chez les enfants de 0 à 5 ans Données de base : 29% (2010) Cible : 21% (2016) Taux de prévalence contraceptive des méthodes modernes Données de base : 21,9 % (2011) Cible 2016 : 32 % (2016) Taux d'accouchements assistés Données de base : 64,4 % (2011) Cible : 80% (2016) Pourcentage des structures de soins assurant les SONUB Données de base : 1.8% (enquête SONU 2010) Cible : 50% / (2016) 	<ul style="list-style-type: none"> CSLP II PNDS II (2011-2015) Rapport PNSR EDS 2010, 2015 CSLP II PNDS II (2011-2015) Rapport PNSR EDS 2010, 2015 CSLP II PNDS II (2011-2015) Rapport PNSR EDS 2010, 2015 CSLP II PNDS II (2011-2015) Rapport PNSR EDS 2010, 2015 CSLP II PNDS II (2011-2015) Rapport PNSR EDS 2010, 2015 	<p>Hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> les communautés sont sensibilisées et ont recours aux services La gratuité des soins préventifs pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes est maintenue L'appropriation et leadership du gouvernement sont renforcés La coordination des activités au sein du secteur est améliorée à tous les niveaux Environnement favorable à la maîtrise de la fécondité Les activités de supervision du personnel et de suivi des activités sont améliorées Le niveau de mobilisation des ressources internes/externe et de leur utilisation est renforcé La paix est maintenue avec accès à toutes les localités <p>Risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Insuffisance des ressources Faiblesse de coordination des partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernement/Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA : mise en œuvre et coordination et suivi/évaluation des interventions ONGs (SWAA, MSF, ABUBEF, CARITAS, etc.) : mise en œuvre, Renforcement des capacités techniques locales, plaidoyer et mobilisation sociale Partenaires Techniques et Financiers : GIZ, Belgique, JICA, USAID, France, Suisse, UE, Pays Bas, BM, BaD : renforcement des capacités techniques et logistiques Mobilisation des ressources Plaidoyer et dialogue sectoriel 	<p>Total: 73 846 443 Dispo : 34 915 000 Gap : 38 151 443 UNICEF: 36 840 000 Dispo : 17 735 000 Gap : 19 105 000 UNFPA: 23 960 000 Dispo : 14 810 000 Gap : 9 150 000 OMS: 1 980 000 Dispo : 540 000 Gap : 1 440 000 PAM : 7 966 433 Dispo : 1 600 000 Gap : 6 366 443 UNHABITAT: 600,000 Dispo : 0 Gap : 600 000 UNCDF: 2 500 000 Dispo : 400 000 Gap : 2 100 000</p>
3.1.1. Le Cadre de Partenariat pour la Santé et le Développement (CPSD) dispose des capacités techniques et logistiques pour assurer la planification, la coordination, le suivi et le contrôle des interventions y compris la surveillance des maladies et la production des évidences sur les tendances	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage/nombre des recommandations issues de la revue annuelle conjointe (RAC) du secteur de la santé mises en œuvre Données de base : 27 Recommandations issues de la RAC 2011 Cible : Au moins 80% Nombre de réunions du CPSD tenues Données de base : 75% Cible : 100% 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport réunions du CPSD Rapport revue annuelle conjointe du MSPLS 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernement/Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA : Mise en œuvre et coordination et suivi/évaluation des interventions ONGs : mise en œuvre, renforcement des capacités techniques locales, plaidoyer et mobilisation sociale Partenaires Techniques et Financiers (KfW, Belgique, UE, JICA, Suisse, USAID, France): renforcement des capacités techniques et logistiques, mobilisation des ressources, plaidoyer 	<p>Total: 3, 626,000 Dispo : 1, 540,000 Gap : 2, 086,000 UNICEF: 2, 760,000 Dispo : 1, 300,000 Gap : 1, 460,000 OMS : 866,000 Dispo : 240,000 Gap : 626,000</p>	

Résultats	Indicateurs/Données de base/ Cibles	Moyens de vérification	Risques et hypotheses	Rôle des partenaires	Ressources indicatives
Axe 3: Amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services sociaux de base et renforcement du socle de protection social					
3.1.2. Les interventions à haut impact sur la réduction de la mortalité infantile et de la promotion de la santé maternelle et infantile, y compris l'introduction de nouveaux vaccins, la PCIME sont renforcées et mises à échelle.	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de nouveaux vaccins introduits Données de base : 2 (Pentavalent, Pneumocoque) Cible : 4 (+ second dose de VAR+ Rotavirus) Pourcentage d'enfants allaités exclusivement jusqu'à 6 mois Données de base : 69% (2010) Cible : 80% (2016) 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport PEV/SNIS Rapport SNIS Rapport Base de données nutritionnelles Rapport d'analyse des données de routine du SNIS 	<p>Hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> L'appui de GAVI et la contribution du gouvernement à l'achat des vaccins sont maintenus <p>Risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Non sécurisation des produits pour la prise en charge de la malnutrition 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernement/Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA : mise en œuvre et coordination des interventions ONGs : mise en œuvre, Renforcement des capacités techniques locales, plaidoyer et mobilisation sociale Partenaires Techniques et Financiers (KfW, Belgique, UE, JICA, Suisse, USAID): assistance technique, mobilisation des ressources, plaidoyer, participation à la coordination et aux orientations stratégiques, renforcement des capacités techniques 	<p>Total: 13, 670,000 Dispo : 7, 610,000 Gap : 6, 060,000</p> <p>UNICEF: 13, 240,000 Dispo : 7, 500,000 Gap : 5, 740,000</p> <p>OMS : 430,000 Dispo : 110,000 Gap : 320,000</p>
3.1.3. Les capacités nationales en matière de planification familiale sont renforcées en vue d'améliorer la couverture et la qualité des services	<ul style="list-style-type: none"> Proportion de structures publiques de soins offrant au moins deux méthodes modernes de longue durée d'action de PF Données de base : 40% (Rapport PNSR 2011) Cible : 80% (2016) Proportion de structures de soins n'ayant pas connu de rupture de stock de contraceptifs au cours des 6 derniers mois Données de base : 100% (2011) Cible 2016 : 100% 	<p>Rapports annuels du MSPLS</p> <p>EDS 2010</p>	<p>Hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> Extension des postes secondaires Engagement favorable des confessions religieuses Communautés engagées dans la création de la demande et distribution à base communautaires <p>Risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Insuffisance du personnel qualifié Persistance des rumeurs sur la contraception moderne Refus de collaboration des formations sanitaires agréées Faible intégration des services de PF dans les hôpitaux 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernement/Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA : mise en œuvre et coordination des interventions ONGs : mise en œuvre, renforcement des capacités techniques locales, plaidoyer et mobilisation sociale Partenaires Techniques et Financiers (KfW, Belgique, UE, JICA, Suisse, USAID): assistance technique et financier <p>Mobilisation des ressources Plaidoyer, coordination et orientations stratégiques</p>	<p>Total: 17 240 000 Dispo : 10 520 000 Gap : 6 110 000</p> <p>UNFPA: 17 170 000 Dispo : 10 500 000 Gap : 6 670 000</p> <p>OMS : 70 000 Dispo : 20 000 Gap : 50 000</p>

Résultats	Indicateurs/Données de base/ Cibles	Moyens de vérification	Risques et hypothèses	Rôle des partenaires	Ressources indicatives
Axe 3: Amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services sociaux de base et renforcement du socle de protection social					
3.1.4. La stratégie de réduction de la mortalité maternelle et néonatale est actualisée avec l'extension des SONU, les audits des décès maternels et l'utilisation des TICs	<ul style="list-style-type: none"> Proportion des hôpitaux ayant institutionnalisé les audits de décès maternels Données de base : (2,4%) (2011) Cible : 100% (2016) Nombre de sages-femmes formées suivant le nouveau curriculum révisé selon les compétences OMS/ICM Données de base : 0/an (2011) Cible : 150 (2016) Existence d'un système de NTIC basé sur les Rapid-SMS au niveau des districts Données de base : 0 (2012) Cible : 1 (2016) Nombre de femmes traitées pour les fistules obstétricales par an Données de base : 200 (2011) Cible : 1500 (2016) 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport SNIS Rapport évaluation SONU Rapport SNIS, Bilan annuel PNSR 	<p>Hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> Appropriation par le MSP/PLS Application des normes et protocoles Institutionnalisation des audits de décès maternels Les communautés sont sensibilisées sur les signes de dangers liés à la grossesse et ont recours aux services de santé maternelle Mobilisation des ressources et coordination des partenaires <p>Risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Insuffisance des ressources Faiblesse du système de référence et contre-référence Faiblesse des mécanismes de coordination, de suivi et évaluation des activités SR/ santé maternelle 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernement/ Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA : mise en œuvre et coordination et suivi/évaluation des interventions ONGs : mise en œuvre, renforcement des capacités techniques locales, plaidoyer et mobilisation sociale Partenaires Techniques et Financiers (KfW, Belgique, UE, JICA, Suisse, USAID) : renforcement des capacités techniques, appui logistique, mobilisation des ressources 	<p>Total : 10 190 000 Dispo : 4 610 000 Gap : 5 490 000</p> <p>UNICEF: 3, 070,000 Dispo : 300 000 Gap : 2 770 000</p> <p>UNFPA: 6 790 000 Dispo : 4 310 000 Gap : 2 480 000</p> <p>OMS : 330,000 Dispo : 90,000 Gap : 240,000</p>
3.1.5. Une stratégie multisectorielle et à base communautaire de lutte contre la malnutrition chronique est adoptée par le Gouvernement et mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'un document de stratégie Données de base : 0 Cible : 1 stratégie nationale de nutrition Existence d'un cadre de coordination multisectorielle de haut niveau Données de base : 0 Cible : 1 plateforme multisectorielle de haut niveau Le plan de mise en œuvre de la stratégie mis en œuvre à 25% Données de base : 0 Cible : Amélioration de 5% de la malnutrition chronique 	<p>Document de stratégie nationale, rapport d'activités</p> <p>Rapport d'enquête</p>	<p>Refus de collaboration de la communauté</p> <ul style="list-style-type: none"> Volonté politique des responsables communautaires Insuffisance de ressources financières 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernement/Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA/ MINAGRI/Ministère de la Communication : mise en œuvre et coordination et suivi/évaluation des interventions ONGs/ secteur privé : mise en œuvre, renforcement des capacités techniques locales, plaidoyer et mobilisation sociale Partenaires Techniques et Financiers (KfW, Belgique, UE, JICA, Suisse, USAID, France) : assistance technique, plaidoyer; participation à la coordination et aux orientations stratégiques 	<p>Total: 18 975 443 Dispo : 5 300 000 Gap : 13 640 443</p> <p>UNICEF: 10 820 000 Dispo : 3 700 000 Gap : 7 120 000</p> <p>OMS : 189 000 Dispo : 35 000 Gap : 154 000</p> <p>PAM : 7 966 443 Dispo : 1 600 000 Gap : 6 366 443</p>

Résultats	Indicateurs/Données de base/ Cibles	Moyens de vérification	Risques et hypothèses	Rôle des partenaires	Ressources indicatives
Axe 3: Amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services sociaux de base et renforcement du socle de protection social					
3.1.6. La stratégie nationale de promotion de l'accès équitable et durable à l'eau potable et aux infrastructures adéquates d'assainissement et les bonnes pratiques d'hygiène est mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain Données de base : 85% (2009) Cible : 95% (2016) Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural Données de base : 50% (2007) Cible : 70% (2016) Taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain Données de base : 38% (2009) Cible : 60% (2016) Taux d'accès à l'assainissement en milieu rural Données de base : 35% (2009) Cible : 50% (2016) Pourcentage des communes assurant la maîtrise d'ouvrage des systèmes d'approvisionnement en eau potable de manière efficace Donnée de base : 0% (2010) Cible : 50% (2016) 	<ul style="list-style-type: none"> Inventaire National Eau et Assainissement du Ministère de l'Energie et des Mines (MEM) Enquête CAP WASH UNICEF Inventaire National Eau et Assainissement de base du MEM Rapport ISTEUBU et Annuaire statistique du Ministère en charge de l'Education Rapport des Régions Communales de l'Eau Rapport de la protection civile 	<ul style="list-style-type: none"> Environnement politique et sécuritaire favorables Engagement politique pour renforcer le processus de décentralisation Augmentation de la part du budget national consacré aux secteurs sociaux La valorisation des valeurs culturelles positives et la levée des barrières culturelles qui risquent de freiner les changements de comportement, notamment dans les domaines clés tel que le genre Une coopération effective entre le système des Nations Unies et les partenaires nationaux, notamment la société civile et le secteur privé. 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernement/ Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA/ Ministère de l'Energie et des Mines : mise en œuvre et coordination des interventions ONGs : mise en œuvre, renforcement des capacités techniques locales, plaidoyer et mobilisation sociale Partenaires Techniques et Financiers : assistance technique, mobilisation des ressources, plaidoyer, participation à la coordination et aux orientations stratégiques, renforcement des capacités techniques 	<p>Total: 10 145 000 Dispo : 5 335 000 Gap : 4 765 000</p> <p>UNICEF: 6 950 000 Dispo : 4 935 000 Gap : 2 015 000</p> <p>OMS : 95 000 Dispo : 45 000 Gap : 50 000</p> <p>UNHABITAT: 600 000 Dispo : Gap : 600 000</p> <p>UNCDF : 2 500 000 Dispo : 400 000 Gap : 2 100 000</p>

Résultats	Indicateurs/Données de base/ Cibles	Moyens de vérification	Risques et hypotheses	Rôle des partenaires	Ressources indicatives
Axe 3: Amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services sociaux de base et renforcement du socle de protection social					
<p>3.2. En 2016, les institutions centrales et décentralisées sont renforcées pour offrir des services de qualité équitables pour améliorer la couverture en ARV, la prévention au sein des groupes à haut risque ainsi que les soins pédiatriques et l'élimination de la transmission mère - enfant du VIH selon une approche multisectorielle coordonnée avec une pleine contribution des bénéficiaires - y compris les personnes vivant avec le VIH - et de la communauté qui adoptent des comportements responsables sans stigmatisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de femmes enceintes séropositives à qui l'on a administré des ARV pour réduire le risque de transmission mère-enfant Base de référence : 38% (2011) Cible : 85% (2016) Taux de couverture en ARV chez les adultes Données de base : 60% (2012) Cible : 80% (2016) Taux de couverture en ARV chez les enfants Données de base : 12% (2011) Cible : 90% (2016) 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport SNIS, Rapport SEP/CNLS, Rapport UNGAS Rapport SNIS, Rapport SEP/CNLS, Rapport UNGAS 	<p>Risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Arrêt des subventions du Fonds Mondial Taux de rotation élevé du personnel de santé à tous les niveaux 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernement/ Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA : mise en œuvre et coordination des interventions ONGs : ANSS, ABUBEF, RBPplus, SWAA, ABS, Caritas, FVS, FHL, etc. : mise en œuvre, renforcement des capacités techniques locales, plaidoyer et mobilisation sociale Partenaires. Techniciens et Financiers : GIZ, Belgique, JICA, USAID, France, Suisse, UE, Pays Bas, BM, BafD, Global Fund : assistance technique, mobilisation des ressources, plaidoyer, participation à la coordination et aux orientations stratégiques, renforcement des capacités techniques 	<p>Total: 12 539 669 Dispo : 2 735 689 Gap : 9 773 980</p> <p>UNICEF: 7 360 000 Dispo : 1 450 000 Gap : 5 910 000</p> <p>UNFPA: 2 250 000 Dispo : 700 000 Gap : 1 550 000</p> <p>OMS : 275 000 Dispo : 75 000 Gap : 200 000</p> <p>PAM : 1 509 434 Dispo : 306 320 Gap : 1 203 114</p> <p>ONUSIDA : 645 235 Dispo : 244 369 Gap : 400 866</p> <p>UNESCO : 500 000 Dispo : 0 Gap : 500 000</p>

Résultats	Indicateurs/Données de base/ Cibles	Moyens de vérification	Risques et hypothèses	Rôle des partenaires	Ressources indicatives
Axe 3: Amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services sociaux de base et renforcement du socle de protection social					
3.2.1 Une stratégie de renforcement des « compétences à la vie » d'accès et d'utilisation des services conviviaux en dehors du milieu scolaire en faveur des adolescents et jeunes est développée et mise en œuvre par le gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de jeunes âgés de 15-24 ans qui, à la fois, identifient correctement les moyens de prévenir la transmission sexuelle du VIH et rejettent les principales idées fausses concernant la transmission du virus <p>Pour les femmes : Données de base : 45 % (EDS 2010), Cible : 75% (2016)</p> <p>Pour les hommes : Données de base : 47 % (EDS 2010), Cible : 75% (2016)</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de structures offrant les services conviviaux aux adolescents et jeunes <p>Données de base : 2 (2012), Cible : 10(2016)</p>	<ul style="list-style-type: none"> EDS Enquête socio-comportementale VIH 	<p>Hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mobilisation de fonds auprès des bilatéraux Communautés et gouvernement sont sensibilisés et respectent le Code des Personnes et de la Famille « CPF » révisé Maintien des filles à l'école Disponibilité des services conviviaux Engagement du gouvernement à intégrer les services conviviaux dans les PMA des formations sanitaires <p>Risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Insuffisance des ressources Non respect de l'application des textes du CPF révisé 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernement / Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA, Ministère de l'éducation / Ministère de la Jeunesse et des Sports : mise en œuvre et coordination et suivi/évaluation des interventions ONGs : mise en œuvre, renforcement des capacités techniques locales, plaidoyer et mobilisation sociale Partenaires Techniques et Financiers : plaidoyer, mobilisation des ressources, assistance technique, appui à la coordination et aux orientations stratégiques 	<p>Total: 3 245 000 Dispo : 830 000 Gap : 2 415 000</p> <p>UNFPA: 2 050 000 Dispo : 500 000 Gap : 1 550 000</p> <p>UNICEF : 600 000 Dispo : 300 000 Gap : 300 000</p> <p>OMS : 95 000 Dispo : 30 000 Gap : 65 000</p> <p>UNESCO : 500 000 Dispo : 0 Gap : 500 000</p>

Résultats	Indicateurs/Données de base/ Cibles	Moyens de vérification	Risques et hypothèses	Rôle des partenaires	Ressources indicatives
Axe 3: Amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services sociaux de base et renforcement du socle de protection social					
3.2.2. Les services de santé disposent des capacités techniques et logistiques renforcées pour augmenter les couvertures ARV à travers la sécurisation des intrants et la délégation des tâches	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de structures de soins n'ayant pas connu de ruptures de stock en ARV Données de base : AD Cible : 100% des CDS et hôpitaux accrédités PTME (2016) Pourcentage de structures de soins ayant des infirmiers qui prescrivent les ARV Données de base : 44.5% (2012) Cible : 100% des CDS et hôpitaux accrédités PTME Nombre de personnes sous ARV ayant bénéficié d'un appui nutritionnel Données de base : 3365 Cible : 3000 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport SNIS Rapport SNIS Rapport SNIS 	<p>Hypothèse :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le renforcement des prestataires par leur formation ainsi que la supervision est renforcée 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernement / Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA, Ministère de l'éducation/Ministère de la Jeunesse et des Sports : mise en œuvre et coordination et suivi/évaluation des interventions ONGs : mise en œuvre, renforcement des capacités techniques locales, plaidoyer et mobilisation sociale Partenaires Techniques et Financiers : plaidoyer, mobilisation des ressources, assistance technique, appui à la coordination et aux orientations stratégiques 	<p>Total : 1 574 434 Dispo : 341 320 Gap : 1 233 114</p> <p>OMS 65 000 Dispo : 35 000 Gap : 30 000</p> <p>PAM : 1 509 434 Dispo : 306 320 Gap : 1 203 114</p>
3.2.3. La PTME et les soins pédiatriques sont intégrés dans tous les services SR pour un passage à l'échelle	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de CDS et hôpitaux ayant intégré la PTME dans les services SR Données de base : 44.5 % Cible : 80% des CDS et hôpitaux avec maternité 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport SNIS, Evaluation SEP/CLNS 	<p>Hypothèse :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le renforcement des prestataires par leur formation ainsi que la supervision est renforcée 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernement / Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA, Ministère de l'éducation/Ministère de la Jeunesse et des Sports : mise en œuvre et coordination et suivi/évaluation des interventions ONGs : mise en œuvre, renforcement des capacités techniques locales, plaidoyer et mobilisation sociale Partenaires Techniques et Financiers : plaidoyer, mobilisation des ressources, assistance technique, appui à la coordination et aux orientations stratégiques 	<p>Total : 7 055 000 Dispo : 1 350 000 Gap : 5 705 000</p> <p>UNICEF: 6 760 000 Dispo : 1 150 000 Gap : 5 610 000</p> <p>UNFPA: 200 000 Dispo : 200 000 Gap : 0</p> <p>OMS : 95 000 Dispo : 10 000 Gap : 85 000</p>

Résultats	Indicateurs/Données de base/ Cibles	Moyens de vérification	Risques et hypotheses	Rôle des partenaires	Ressources indicatives
3.2.4. Les capacités de coordination des partenaires dans la réponse multisectorielle au VIH sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> Proportion des recommandations du CCM mis en œuvre Données de base : ND Cible : 100% Nombre d'organisations de la société civile formées en leadership et management Données de base : ND Cible : 80% Taux d'exécution du plan stratégique national de lutte contre le Sida 2012-2016 Données de base : 0 Cible : 80% 	<ul style="list-style-type: none"> Compte rendu des réunions du CCM 	<p>Hypothèse :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le renforcement des prestataires par leur formation ainsi que la supervision est renforcée 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernement / Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA, Ministère de l'éducation/ Ministère de la Jeunesse et des Sports : mise en œuvre et coordination et suivi/évaluation des interventions ONGs : mise en œuvre, renforcement des capacités techniques locales, plaidoyer et mobilisation sociale Partenaires Techniques et Financiers : plaidoyer, mobilisation des ressources, assistance technique, appui à la coordination et aux orientations stratégiques 	<p>Total : 665 235 Dispo : 244 369 Gap : 420 866</p> <p>OMS: 20 000 Dispo : 0 Gap : 20 000</p> <p>ONUSIDA : 645 235 Dispo : 224 369 Gap : 400 866</p>

Résultats	Indicateurs/Données de base/ Cibles	Moyens de vérification	Risques et hypothèses	Rôle des partenaires	Ressources indicatives
Axe 3: Amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services sociaux de base et renforcement du socle de protection social					
3.3. En 2016, le Burundi dispose d'un système éducatif décentralisé, inclusif, doté de politiques prenant en compte les besoins de l'économie nationale et en conformité avec les standards régionaux et internationaux - accès équitable, qualité, gestion efficiente et participative, citoyenneté responsable, attitudes et comportements sensibles au genre et au VIH	<ul style="list-style-type: none"> Ratio élèves-enseignant(e) Données de Base : 53 (2010/11) Cible : 49 (2016) Ratio élèves-classe Données de Base : 79 (2010/11) Cible : 49 (2016) Proportion d'écoliers bénéficiant de filets de sécurité (alimentation scolaire) Données de base : ND Cible : 10% (2016) 	<ul style="list-style-type: none"> Annuaire statistique du Ministère de l'Éducation 	<ul style="list-style-type: none"> Adhésion des communautés, des parents et des enfants Stabilité du secteur de l'éducation de base Disponibilité des infrastructures d'accueil Législation et réglementation favorable pour la scolarisation et la formation en particulier les enfants et adolescents vulnérables et les filles Très bas niveau de l'offre d'éducation de base aux enfants en dehors du système formel Inexistence de système d'information sur les offres alternatives d'éducation Faible pourcentage d'enfants formés en CVC 	<ul style="list-style-type: none"> Partenaires techniques et financiers : BAID, Belgique, Norvège, Suède, Partenariat Mondial de l'Éducation, France, UE, BM, Pays Bas, USAID, Espagne : plaidoyer et dialogue sectoriel, mobilisation des ressources, assistance technique, appui à la coordination et aux orientations stratégiques, renforcement des capacités techniques, appui à la mobilisation sociale Gouvernement (central et provincial et communal), administrations communales, ONG nationales et internationales, Communautés : mise en œuvre 	<p>Total: 56 451 919 Dispo : 15 287 000 Gap : 41 164 919</p> <p>UNICEF: 17 595 000 Dispo : 10 090 000 Gap : 7 505 000</p> <p>UNFPA: 620 000 Dispo : 320 000 Gap : 300 000</p> <p>BIT : 70 000 Dispo : 70 000 Gap : 0</p> <p>PAM : 34 859 919 Dispo : 3 700 000 Gap : 31 159 919</p> <p>UNESCO : 3 307 000 Dispo : 1 107 000 Gap : 2 200 000</p>
3.3.1. Des politiques cohérentes d'éducation et de formation à tous les paliers sont formulées ; le dispositif de pilotage et de coordination ainsi que les capacités institutionnelles et techniques sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> % de jeunes enfants bénéficiant des soins d'éveil et de stimulation de la petite enfance Données de base : 42%. Cible : 90% (2016/ 5 provinces) Nombre de documents de politiques élaborés/ révisés et adoptés Donnée de base : 2 (2012) Cible : 4 (2016) 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports annuels de MEBSEMPPA / MESRS Annuaire et analyses statistiques scolaires et universitaires Plans sectoriels Documents de politique et de stratégies Etudes et enquêtes Aide-mémoires Rapports de missions d'évaluation Rapports ateliers 	<ul style="list-style-type: none"> Stabilité politique Consensus entre les différents ministères concernés par la mise en œuvre du plan sectoriel du secteur Education-Formation Engagement du Gouvernement dans la mise en œuvre des politiques d'éducation Disponibilité des outils de planification et de pilotage 	<ul style="list-style-type: none"> PTF, Banque Mondiale : plaidoyer, mobilisation des ressources, assistance technique, appui à la coordination et aux orientations stratégiques, appui à la consolidation/ participation au suivi et à l'évaluation, renforcement des capacités techniques 	<p>Total: 6 184 000 Dispo : 2 470 000 Gap : 3 714 000</p> <p>UNICEF: 4 430 000 Dispo : 1 430 000 Gap : 3 000 000</p> <p>BIT : 10 000 Dispo : 10 000 Gap :</p> <p>UNESCO : 1 530 000 Dispo : 1 030 000 Gap : 500 000</p> <p>PAM : 214 000 Dispo : 0 Gap : 214 000</p>

Résultats	Indicateurs/Données de base/ Cibles	Moyens de vérification	Risques et hypothèses	Rôle des partenaires	Ressources indicatives
Axe 3: Amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services sociaux de base et renforcement du socle de protection social					
3.3.2. Une stratégie de développement intégré du jeune enfant est finalisée et un modèle adapté au contexte burundais est expérimenté et validé	<ul style="list-style-type: none"> % d'enfants dans les structures DIJE <p>Données de base: 6%</p> <p>Cible: 20%</p> <ul style="list-style-type: none"> Existence d'un modèle DIJE <p>Données de base : 0</p> <p>Cible : 1</p>	<ul style="list-style-type: none"> Rapports annuels des Ministères concernés Etudes et enquêtes Rapports d'activités des structures socio-sanitaires Rapports de missions de mobilisation sociale / sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> Stabilité politique Consensus entre les différents ministères concernés par le jeune enfant Engagement du Gouvernement en faveur du jeune enfant Disponibilité des outils de planification mise en œuvre et suivi-évaluation intersectorielle Disponibilité des modules et du matériel de formation Mobilisation de ressources suffisantes et pérennes pour l'appui matériel aux structures d'encadrement du jeune enfant 	<ul style="list-style-type: none"> PTF, Banque Mondiale: plaidoyer, mobilisation des ressources, assistance technique, appui à la coordination et aux orientations stratégiques, appui à la consolidation/ participation au suivi et à l'évaluation, renforcement des capacités techniques 	<p>Total : 3 035 000 Dispo : 1 830 000 Gap : 1 205 000</p> <p>UNICEF : 3 035 000 Dispo : 1 830 000 Gap : 1 205 000</p>
3.3.3. L'offre éducative est accrue et améliorée et des filets de sécurité sont mis en place pour assurer l'accès et le maintien des enfants à l'école en particulier les filles et les plus vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> Proportion d'écoliers en 1ère année dans l'enseignement de base <p>Données de base: 27%</p> <p>Cible: 80% (2016)</p> <ul style="list-style-type: none"> Rapport filles / garçons dans l'enseignement primaire <p>Données de base : Indice de parité : 1,00 (2010/11) Cible : 1,0 (2016)</p> <ul style="list-style-type: none"> Taux de redoublement <p>Donnée de base : 38,4 (F ; 39%, M : 37,8%) (2010/11)</p> <p>Cible : 10% (2016)</p> <ul style="list-style-type: none"> Taux d'abandon <p>Données de base : 6,5% (F : 5,4%, M : 7,6%) (2010/11)</p> <p>Cible : 3% (2016)</p> <ul style="list-style-type: none"> % d'enfants pris en charge en situation de catastrophe <p>Données de base : 0</p> <p>Cible : 80 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'élèves ayant bénéficié d'un appui à travers les cantines scolaires <p>Données de Base : 200000</p> <p>Cible : 250000</p>	<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'ateliers Rapports d'activités des services chargés de la protection sociale Rapports d'ateliers Bordereaux de livraison de bâtiments scolaires / d'équipements Rapports de formation Rapports de missions de sensibilisation Annuaire statistique du Ministère de l'Education 	<ul style="list-style-type: none"> Adhésion des communautés, des parents et des enfants Engagement des collectivités décentralisées Existence de capacité d'accueil Existence de cantines scolaires fonctionnelles dans les écoles Existence d'un mécanisme d'incitation de la demande d'éducation Disponibilité d'enseignants qualifiés notamment en milieu rural Disponibilité des manuels scolaires et du matériel pédagogique Engagement confirmé du MESEMFA à appuyer les offres alternatives d'éducation / éducation non-formelle 	<ul style="list-style-type: none"> PTF, Banque Mondiale: plaidoyer, mobilisation des ressources, assistance technique, appui à la coordination et aux orientations stratégiques, appui à la consolidation / participation au suivi et à l'évaluation, renforcement des capacités techniques 	<p>Total: 430 145 919 Dispo : 9 200 000 Gap : 33 945 919</p> <p>UNICEF : 8 300 000 Dispo : 5 500 000 Gap : 2 800 000</p> <p>UNESCO: 200 000 Dispo : 0 Gap : 200 000</p> <p>PAM : 34 645 919 Dispo : 3 700 000 Gap : 30 945 919</p>

Résultats	Indicateurs/Données de base/ Cibles	Moyens de vérification	Risques et hypothèses	Rôle des partenaires	Ressources indicatives
Axe 3: Amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services sociaux de base et renforcement du socle de protection social					
3.3.4. Les élèves bénéficient d'un enseignement amélioré, sensible au droit de l'homme, au genre, au VIH et convivial par la mise en œuvre des curricula d'éducation et de formation renouvelés selon une pédagogie active et participative - avec un personnel enseignant disposant de capacités professionnelles renforcées	<ul style="list-style-type: none"> Existence des programmes d'éducation et de formation révisés y compris les programmes d'éducation sexuelle adaptés aux différents âges Données de base : 0 (2011) Cible : 5 (2016)	<ul style="list-style-type: none"> Programmes scolaires / programme de formation Enquêtes et Etudes Rapports de formation Rapports d'activités Rapports de missions de sensibilisation Annuaire statistique du Ministère de l'Education Modules révisés de formation civique et humaine intégrant l'éducation à la sexualité et la santé reproductive des adolescents et des jeunes Rapports d'activités 	<ul style="list-style-type: none"> Environnement scolaire favorable à l'éducation des filles Enseignement axé sur l'égalité de genre et l'équité Disponibilité des modules de formation des enseignants et des manuels CVC Disponibilité des services d'appui à la formation Adhésion des autorités éducatives Disponibilité des fonds d'urgence 	<ul style="list-style-type: none"> PTF, Banque Mondiale: plaidoyer, mobilisation des ressources, assistance technique, appui à la coordination et aux orientations stratégiques, appui à la consolidation/participation au suivi et à l'évaluation, renforcement des capacités techniques 	Total : 4 087 000 Dispo : 1 787 000 Gap : 2 300 000 UNICEF: 1 830 000 Dispo : 1 330 000 Gap : 500 000 UNFPA: 620 000 Dispo : 320 000 Gap : 300 000 UNESCO: 1 577 000 Dispo : 77 000 Gap : 1 500 000 BIT : 60 000 Dispo : 60 000 Gap : 0
3.4. Le Burundi dispose en 2016, d'un socle de protection sociale régi par des politiques adaptées, des stratégies adaptées, opérationnelles conformes aux normes et mises en œuvre par des structures et institutions décentralisées performantes et crédibles qui offrent des prestations en faveur d'une plus grande proportion de la population et tenant compte de la dimension genre et des groupes vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> % de vulnérables bénéficiaire de la couverture du socle de la protection sociale Données de base : 27.8% Cible : < 27.8% BIT	<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'enquêtes et d'études 	<ul style="list-style-type: none"> Adhésion des autorités publiques 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernement (Min Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale, Santé, Education, Agriculture et Elevage Développement Communal, Partenaires Techniques et Financiers : USAID, France, Belgique, UE, GLZ, JICA, Suisse, Pays Bas, BM, Bafd 	Total : 113 832 126 Dispo : 33 483 000 Gap : 80 349 126 UNICEF : 7 561 665 Dispo : 4 580 000 Gap : 2 981 665 BIT : 260 000 Dispo : 90 000 Gap : 170 000 PAM : 54 757 461 Dispo : 14 000 000 Gap : 40 757 461 UNHCR: 51 033 000 Dispo : 14 813 000 Gap : 36 240 000

Résultats	Indicateurs/Données de base/ Cibles	Moyens de vérification	Risques et hypotheses	Rôle des partenaires	Ressources indicatives
Axe 3: Amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services sociaux de base et renforcement du socle de protection social					
3.4.1. La protection sociale est améliorée par l'adoption d'une législation adaptée	<ul style="list-style-type: none"> Existence de documents de cadres légaux et réglementaires révisés (code de sécurité sociale et loi sur la mutualité) Données de base : 0 Cible : 2	<ul style="list-style-type: none"> Documents cadre disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> Adhésion des autorités politiques 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernement (Min Fonction Publique du Travail et de la Sécurité Sociale, Santé, Education, Agriculture et Elevage Développement. Communale, <u>Partenaires Techniques et Financiers</u> : USAID, France, Belgique, UE, GIZ, JICA, Suisse, Pays Bas, BM, BafD 	Total: 160 000 Dispo : 60 000 Gap : 100 000 BIT: 160 000 Dispo : 60 000 Gap : 100 000
3.4.2. Un système de collecte des données et des mécanismes d'information et de communication sur la vulnérabilité en matière de protection sociale sont mis en place et opérationnalisés pour orienter la prise de décision par les autorités compétentes	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'une base de données actualisée sur la vulnérabilité Données de base : 0 Cible : 1 <ul style="list-style-type: none"> Existence d'un système TIC opérationnel (orienté vers les décideurs et les usagers) Données de base : 0 Cible : 1 <ul style="list-style-type: none"> Existence d'un rapport annuel consolidé sur la vulnérabilité Données de base : 0 Cible : 1 <ul style="list-style-type: none"> Les outils d'analyse de la vulnérabilité élaborés disponibles (Alimentation, habitat, eau potables et assainissement, santé, éducation et catastrophes naturelles) Données de base 0: Cible : 6	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'utilisateurs Taux d'accessibilité désagrégé Rapports annuels <ul style="list-style-type: none"> Rapports d'enquêtes 	<ul style="list-style-type: none"> Adhésion des autorités politiques Disponibilité des populations à communiquer les informations requises 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernement (Min Fonction Publique du Travail et de la Sécurité Sociale, Santé, Education, Agriculture et Elevage Développement. Communale, <u>Partenaires Techniques et Financiers</u> : USAID, France, Belgique, UE, GIZ, JICA, Suisse, Pays Bas, BM, BafD 	Total: 1 050 000 Dispo : 300 000 Gap : 750 000 UNICEF: 800 000 Dispo : 300 000 Gap : 500 000 PAM : 250 000 Dispo : 0 Gap : 250 000

Résultats	Indicateurs/Données de base/ Cibles	Moyens de vérification	Risques et hypothèses	Rôle des partenaires	Ressources indicatives
Axe 3: Amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services sociaux de base et renforcement du socle de protection social					
3.4.3. Les expériences communautaires de protection sociale sont analysées et les bonnes pratiques érigées en modèle national	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'une base de données sur les expériences connues en matière de protection sociale Données de Base : 0 Cible : 1 <ul style="list-style-type: none"> Existence d'un modèle national de protection sociale Données de Base : 0 Cible : 1	<ul style="list-style-type: none"> Base de données 	<ul style="list-style-type: none"> Adhésion des autorités politiques Disponibilité des populations à communiquer les informations requises 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernement (Min Fonction Publique du Travail et de la Sécurité Sociale, Santé, Education, Agriculture et Elevage Développement. Communale, Partenaires Techniques et Financiers : USAID, France, Belgique, UE GIZ, JICA, Suisse, Pays Bas, BM, BafD 	Total : 6 861 665 Dispo : 4 310 000 Gap : 2 551 665 BIT: 100 000 Dispo : 30 000 Gap : 70 000 UNICEF : 6 761 665 Dispo : 4 280 000 Gap : 2 481 665
3.4.4. Les filets de sécurité et de solidarité existants sont renforcés et élargis pour soutenir les groupes vulnérables affectés par les chocs de toute nature, y compris les rapatriés, les déplacés, les réfugiés et anciens combattants	<ul style="list-style-type: none"> Proportion de femmes RDExC ayant bénéficié de ressources agricoles (cheptel, formation) Données de Base : 53% Cible : 35% <ul style="list-style-type: none"> Nombre de micro-entreprises créées dans des domaines identifiés comme porteurs à la suite de projets de création rapide d'emplois temporaires Base de données : 174 Cible : 200 <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'enfants chefs de ménage et les enfants en situation d'handicap ayant jouit d'un paquet minimum d'activités y compris "Social Cash Transfert" Base de données : 8000 Cible : 20000	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'activités des différents intervenants en faveur des enfants les plus vulnérables Rapport d'enquêtes des différents intervenants en faveur des enfants les plus vulnérables Rapport d'enquêtes des différents intervenants en faveur des enfants les plus vulnérables Rapport d'enquêtes 	<ul style="list-style-type: none"> Le financement conséquent est mobilisé de la part du gouvernement et des partenaires au développement 	Plaidoyer pour la mobilisation des ressources Assistance technique	Total : 105 760 461 Dispo : 28 813 000 Gap : 76 947 461 UNHCR: 51 533 000 Dispo : 14 813 000 Gap : 36 240 000 PAM : 54 707 461 Dispo : 14 000 000 Gap : 40 707 461

Résultats	Indicateurs/Données de base/ Cibles	Moyens de vérification	Risques et hypotheses	Rôle des partenaires	Ressources indicatives
Axe 3: Amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services sociaux de base et renforcement du socle de protection social					
<p>Communications et suivi & évaluation pour les activités de développement de l'axe 3. Les contributions ont été calculées 5% prorata les montants par activité par agence.</p> <p>TOTAL : 12 833 508</p> <p>PAM: 4 964 663</p> <p>BIT : 16 500</p> <p>UNCDF : 125 000</p> <p>UNHABITAT : 30 000</p> <p>UNICEF : 3 467 833</p> <p>UNFPA : 1 341 500</p> <p>ONUSIDA : 32 262</p> <p>OMS : 112 750</p> <p>UNESCO : 190 350</p> <p>UNHCR : 2 552 650</p>					

Annexe 2

LISTE DES PARTICIPANTS AUX DIFFERENTES SESSIONS DE PLANIFICATION

Liste des participants aux différentes sessions de planification

Gouvernement

1. Amb. Zacharie Gahutu : D.G. Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale
2. Sylvestre Marora : Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale
3. Nestor Sinzotuma : Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale
4. Pierre Claver Ntibakivayo: Conseiller Technique, Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
5. Joséphine Ndayishimiye : Ministère de l' Enseignement Primaire et Secondaire
6. Sublime Nkingiyabarimakurinda : Ministère de la Santé Publique
7. Joseph Nahimana : Ministère Solidarité Nationale
8. Félicité Habonimana : Ministère de la Fonction Publique
9. Sicaire Ndinkabandi : Ministère de la Fonction Publique
10. Émile Nimpaye : CNCA
11. Corine Karikurubu : SP/REFES
12. Gédéon Bukuru : Ministère des Finances et Plan
13. Herménégilde Bizimungu : Ministère de l' Enseignement Primaire et Secondaire

Nations Unies

1. Jean-Luc Marx : Directeur OHCDH
2. Joseph Waogodo Cabore : Représentant OMS
3. Jean-Claude Muenda : Représentant ONUFEMMES
4. Rosemeire Munhoz : Coordinatrice ONUSIDA
5. Bienvenu Djossa : Représentant PAM
5. Xavier Michon : Directeur Pays PNUD
6. Ismaila Mbengue : Représentant UNFPA
7. Clémentine Awu Nweta Salami : Représentant HCR
8. Johannes Wedenig : Représentant UNICEF
9. Hubert Chauvet : Représentant a.i. , FAO
10. Justin Singbo : Directeur Pays Adjoint Programmes, PNUD
11. Adama Diop-Faye : Directrice Adjointe, PAM
12. Souleymane Diabaté : Représentant Adjoint, UNICEF
13. Abdoulaye Barry : Représentant Adjoint, HCR
14. Fortuné Dako : Directeur Adjoint, OHCDH
15. Daniel Gbetnkom: Economiste Principal, PNUD
16. Oumar Diallo : Conseiller Gouvernance, PNUD
17. Jean Kabahizi : Team Leader, Renforcement des Capacités, PNUD
18. Arthur Rushemeza : Economiste National, PNUD
19. Gervais Karekuzi : Chargé du Suivi/Evaluation, PNUD
20. Patricia Ntatorubuze : Chargée de Programme Justice, PNUD
21. Rose Nitunga : Chargée de Programme Gouvernance, PNUD
22. Craig Castro : Team Leader Relèvement Communautaire, PNUD
23. Matteo Frontini : Expert en Réinsertion, PNUD
24. Apollinaire Masuguru : Assistant Représentant, FAO
25. Prosper Ruberintwari : Chargé de Programme, FAO
26. Gervais Barampanze : Assistant au Représentant, UNFPA
27. Pierre Sota : Chargé du Suivi/Evaluation, UNFPA
28. Dr Georges Gahungu : Chargé de Programme, UNFPA
29. Dr Jean Nizigama : Chargé de Programme, UNFPA

30. Daniel Kagimbi: Assistant au Programme, UNFPA
31. Dr Yollande Magonyagi : Chargée de Programme, UNFPA
32. Anne Bariyuntura : Assistant au Programme, UNFPA
33. Célestin Traoré : Chef Section Nutrition, UNICEF
34. Bakary Sogoba : Chef Section Protection de l'Enfance, UNICEF
35. Joyce Patricia Bheeka: Chief Basic Education, UNICEF
36. Florentin Donadje : Chef de la Section Suivi/Evaluation, UNICEF
37. Alexandra Illmer : Chargé du Suivi/Evaluation, UNICEF
38. Marie Josée Kandanga : Chargée de Programme, ONUFEMMES
39. Arthémon Gihimbare : Chargé de Suivi/Evaluation, ONUFEMMES
40. Scholastique Ntirampeba : Chargée de Programme, ONUFEMMES
41. Audace Buderu : Conseiller en Partenariat, UNAIDS
42. Christian Nzeyimana : Coordonnateur de Programme, PAM
43. Liliane Bigayimpunzi : Chargé de Programme, PAM
44. Damien Sindihebura : PAM
45. Dr Denise Nkezimana : Chargée de Programme Tuberculose et VIH, OMS
46. Ph. Donatien Bigirimana : EDM , OMS
47. Kavunga Kambale : Chargé de Programme, BIT
48. Pierre Ntirabampa : Coordonnateur National du projet BIT/IPEC, BIT
49. Elie Niyonzima : Expert National, BIT
50. Yvonne Matuturu : Assistante Représentant, UNESCO
51. Chasieh Moses Nteh: Chargé du Suivi/Evaluation, BNUB
52. Souleymane Beye : Planificateur Stratégique, Bureau du RC
53. Anna Hellström : Chargée du Suivi/Evaluation, BCR
54. Floribert Kubwayezu : Analyste Humanitaire, BCR
55. Marie Goretti Hakizimana : Analyste à la Coordination, BCR

Equipe de facilitation/formation

- Dr Joseph Foubi : Consultant,
 François-Corneille Kedowide : UNDG Regional Advisor
 Alexis Huliro Bisanukuli : RSC-WCA, Dakar
 Odette Kabaya : RSC-WCA, Dakar

Equipe de rédaction

- Mme Rosine Sori Coulibaly : Coordonnateur Résident du SNU, Burundi
 Ambassadeur Zacharie Gahutu : Directeur Général, Mini RECI
 Chasieh Moses Nteh : Chargé du Suivi /Evaluation, BNUB
 Florentin Donadje : Chef de la Section Suivi/Evaluation, UNICEF
 Anna Hellström : Chargée du Suivi/Evaluation, BCR
 Marie Goretti Hakizimana : Analyste à la Coordination, BCR



Le Gouvernement et les Nations Unies travaillent



main dans la main pour le bien-être du peuple burundais

PLAN CADRE DES NATIONS UNIES POUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT 2012 - 2016

